MANQUE DE LIQUIDITÉS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALGÉRIE POSTE POINTE "LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE"

Page 3

TAUX DE CHANGE OFFICIEL

L'EURO A FRANCHI LA BARRE DES 150 DA

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4057 | Jeudi 30 juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BILAN QUOTIDIEN DU CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

614 NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS ET 12 AUTRES DÉCÈS

Page 2

FOOTBALL

LE TITRE DE CHAMPION D'ALGÉRIE ATTRIBUÉ AU CRB

Le Chabab Riadhi de Bélouizdad, (CRB), est déclaré officiellement Champion d'Algérie pour la saison 2019/2020, par le bureau de la Fédération algérienne de football (FAF)

Page 16

IMPORTATION DES VÉHICULES NEUFS

LES DÉTAILS DU CAHIER DES CHARGES

Page 5

"IDIR L'ÉTERNEL"

UNE PREMIÈRE BIOGRAPHIE SIGNÉE AMER OUALI ET SAÏD KACED

Page 8

BAROMÈTRE DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN ALGÉRIE

L'ÉDITION DE DJAZAGRO 2020 REPORTÉE À AVRIL 2021

Page 12

DJAZAGRO
LE SALON PROFESSIONNEL DE LA PRODUCTION AGROALIMENTAIRE
21•24 SEPT. 2020
Palais des Expositions SAFEX - Alger•Algérie

À CAUSE DE LA COVID-19

La campagne de collecte des peaux des sacrifices n'aura pas lieu

L'opération de collecte des peaux de moutons sacrifiés a l'occasion de l'Aïd El Adha n'est pas prévue pour l'Aid de cette année à cause de la pandémie de Covid-19, a affirmé hier à Alger, le directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"*La campagne de sensibilisation pour l'Aïd lancé par notre agence cette année ne portera pas sur la collecte des peaux de moutons (au profit des tanneries), mais plutôt sur les mesures d'hygiène afin d'éviter que l'acte du sacrifice ne se transforme en nouveau facteur de contamination*", a déclaré M. Ouamane à l'APS.

Le directeur général de l'AND a prévenu dans ce contexte que les déchets d'abattage (toisons, cornes pattes), sont classés dans la catégorie des déchets spéciaux, car ils pourraient être un facteur de propagation du virus, notamment en cette période de crise sanitaire.

"*Ces restes animaux classés dangereux ne devraient pas être collectés avec les ordures ménagères car ils constituent une source potentielle de risque pour la santé publique*", a-t-il prévenu.

Aussi, il appelle les citoyens au strict respect des mesures d'hygiène en leur recommandant d'emballer les déchets dans de grands sacs en plastique qu'ils fermeront soigneusement avant de les déposer au niveau des points de collecte.

"*Ces déchets seront acheminés le jour même par les services d'hygiène communaux vers les centres d'enfouissement technique*".

En se référant aux donnés du système national d'information sur les déchets (Cnid), M. Ouamane a fait constater que le volume des ordures ménagères, qui avoisine en moyenne 35.620 tonnes par jour, enregistre habituellement une pic de 10% durant les fêtes de l'Aid El Adha. "*Mais pour cette année, la hausse ne serait pas aussi importante*", a-t-il prévu, en estimant que de nombreuses familles renonceraient au sacrifice de mouton, compte tenu des circonstances sanitaires actuelles.

La situation est "gérable" pour les structures de traitements des déchets hospitaliers

A propos de la hausse des déchets hospitaliers depuis le début de la pandémie de Covid 19, M. Ouamane confirme effectivement un accroissement de 30 % au cours des quatre premiers mois de l'année en cours.

"*Cette recrudescence concerne essentiellement les déchets médicaux potentiellement contaminés, tels les gants, les bavettes, les pansements, les seringues, les coupants et tranchant*", a-t-il expliqué en précisant que les autres types de déchets (anatomiques et toxiques) ne sont pas vraiment touchés par cette hausse.

"*Il y a eu certainement encore un nouveau accroissement de déchets hospitaliers durant ces trois derniers mois, notamment en juin et juillet avec l'augmentation importante des cas contaminés par le Coronavirus au cours de cette période*", a-t-il encore supposé, affirmant néanmoins que l'AND ne peut pas se prononcer sur son taux réel tant que l'opération de collecte des données qu'elle a entreprise auprès des structures hospitalières n'a pas été finalisée.

En dépit de cette hausse des déchets générés par les activités de soin à cause de la propagation du Covid 19, la situation reste gérable pour les structures de gestion et de traitement de ces déchets, assure pour sa part la directrice technique de l'AND, Fatma-Zohra Barça.

A cet égard, elle a mis en avant les capacités des 13 unités privées, spécialisées dans le traitement des déchets dangereux, évaluées à 45.000 tonnes par an en plus des 164 incinérateurs répartis entre les différents hôpitaux et CHU du pays.

"*Ces structures couvrent largement les déchets hospitaliers même en cette conjoncture de crise sanitaire*", a-t-elle souligné.

Globalement, la production d'activité de soins à risque infectieux et assimilés (DASRI) dépasse les 30.000 tonnes par an, a-t-elle fait savoir.

Ce volume regroupe trois catégories: les déchets anatomiques issus des blocs opératoires qui sont généralement enterrés après désinfection, les déchets infectieux susceptibles d'affecter la santé humaine (appelés déchets d'activités de soins à haut risque infectieux), et les déchets toxiques constitués par les résidus et produits périmés des produits pharmaceutiques, chimiques et de laboratoire, ainsi que les déchets contenant de fortes concentrations en métaux lourds tels les radios, les acides, les huiles usagées et les solvants, a-t-elle détaillé.

"*Vue leur dangerosité, leur gestion obéit à une réglementation très pointilleuse et spécifique ainsi qu'un le personnel qualifié et formé en conséquence*", souligne Mme Barça.

A ce propos, elle a fait constater un engouement des opérateurs privés pour ce créneau, en confirmant l'existence d'une soixantaine d'opérateurs privés chargés de la collecte, du stockage, du transport et de l'évacuation de ces déchets vers les centres de traitement adaptés. "*Cela a permis de soulager les structures hospitalières tout en limitant l'impact environnemental de ces déchets sur le personnel médical et l'environnement* ", a-t-elle conclu.

R. R.

BILAN QUOTIDIEN DU CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

614 nouveaux cas confirmés et 12 autres décès

L'Algérie a enregistré en 24 heures, 614 nouveaux cas confirmés, portant ainsi le nombre total des cas à 29.229, selon le bilan quotidien du ministère de la santé.

Douze autres décès ont été enregistrés hier mercredi. Ce qui donne un total de 1.186 depuis le début de cette pandémie en Algérie.

Il y a lieu de souligner que 28 wilayas ont recensé moins de 10 cas durant ces dernières 24 heures, tandis que 20 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Le Dr Fourar a expliqué, que la situation épidémiologique actuelle, notamment à l'approche de la fête de l'Aid el-Adha, exige de tout citoyen la vigilance.

Il a rappelé la nécessité du strict respect des mesures de prévention, la distanciation sociale et de suivre les recommandations des spécialistes.

R. N.

ASL AIRLINES

Les rapatriements entre l'Algérie et la France continuent jusqu'au 15 août

Dans le cadre des opérations de rapatriement des ressortissants français bloqués en Algérie suite à la pandémie de Covid-19, la compagnie aérienne ASL Airlines France propose jusqu'au 15 août, une série de vols entre l'Algérie et la France, toujours selon Air Journal.

"*Comme elle le fait depuis plusieurs semaines en collaboration avec les autorités françaises et algériennes*", les vols réguliers restant interdits faute de réouverture des frontières algériennes, la compagnie française poursuit les vols spéciaux : "*d'ici le 15 Août 2020, elle proposera des vols vers Paris-CDG au départ des aéroports d'Alger, Annaba et Bejaia, ainsi que des rotations entre la capitale algérienne et Lyon-Saint Exupéry*", indique la même source.

ASL Airlines rappelle sur son site qu'en raison des mesures "imposées aux transporteurs aériens pour l'organisation de ces vols de retour » (les trajets France-Algérie ne sont pas commercialisables, et le siège central de chaque triplace sera laissé vacant si le remplissage du vol le permet), un tarif à partir de 320 €TTC est appliqué pour tous les vols vers Paris, et à partir de 290 € TTC pour tous les vols vers la province.

D'autre part, tous les vols ASL Airlines de et vers l'Algérie mis en vente à partir du 16 août 2020 "*sont des vols commerciaux, soumis à la réouverture des frontières, et qui pourront donc être annulés ultérieurement si les frontières n'ont pas été rouvertes*", précise la compagnie. Elle assure que "*lors de votre réservation sur www.aslairlines.fr, il sera clairement indiqué si le vol que vous avez choisi est un vol de retour spécial*".

R. N.-

TRAITE DES PERSONNES

L'Algérie pâtit de ce problème

Le Directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Lazhar Soualem, a plaidé pour l'intensification des efforts internationaux face au crime de la traite des personnes, soulignant que l'Algérie pâtissait de ce fléau du fait des crises récurrentes dans la région.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une Journée d'étude sur le thème "*Non à l'exploitation des personnes*", organisée par le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, en coordination avec l'Office des Nations-unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Soualem a mis en avant l'impératif d'intensifier les efforts internationaux en matière de lutte contre le crime de la traite des personnes, expliquant que "*l'Algérie pâtit de ce fléau du fait des crises récurrentes dans la région, un terreau favorable aux activités des groupes criminels*", a-t-il soutenu.
L'organisation de cette manifestation en dépit de la pandémie Covid-19 vise à "*témoigner notre solidarité avec les victimes de la traite des personnes, souligner la gravité de ce phénomène transcontinental, et sensibiliser la société dans toutes ses composantes (institutions, société civile, secteur privé et corps de sécurité) sur ce fléau qui relève du crime organisé*", a-t-il indiqué au sujet de cette rencontre, organisée au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal, à l'occasion de la Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite d'êtres humains (30 juillet).
L'Algérie, a-t-il ajouté "*pâtit du problème de la traite des personnes, car la région est le théâtre de crises récurrentes qui constituent un terreau favorable aux groupes et réseaux criminels qui injectent les revenus du crime organisé dans d'autres activités criminelles, tels que le terrorisme, les trafics d'armes et de drogue et la traite des personnes*". Rappelant que " *l'Algérie n'a eu de cesse d'appeler à se pencher sur les causes à l'origine de ces déplacements par milliers et à activer la coopération internationale", il a affirmé qu'aucun pays*" ne peut faire face, seul, à ce crime qui connaît des proportions alarmantes.
Qualifiant d'"hallucinants" les recettes de la traite des êtres humains, estimées à quelque 150 milliards USD/an, M. Soualem a souligné qu'il s'agit là, du troisième trafic criminel le plus lucratif dans le monde après celui des armes et des drogues.
S'agissant des efforts de l'Algérie en matière de lutte contre ce fléau, M. Soualem a rappelé l'actualisation du code pénal, évoquant un projet de texte de loi en discussion, initié par le Comité national de lutte contre la traite des personnes, en collaboration avec des départements ministériels.
Le Gouvernement est décidé à finaliser ce texte de loi avant de le présenter au Parlement pour adoption, a-t-il assuré. Créé en vertu du décret présidentiel numéro 16-249 du 26 septembre 2016, le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, placée sous l'autorité du Premier ministre, est un point focal national qui veille à la sensibilisation de tous les acteurs nationaux à la nature et formes de ce crime étranger à la société algérienne.
Il a cité, dans le même contexte, notamment l'organisation de journées de sensibilisation et d'études, la formation et la sensibilisation des parties prenantes (Sûreté et Gendarmerie nationales, corps de la Justice) en matière de prise en charge des victimes de ce crime, ainsi que la mobilisation des médias et de la société civile, qui constitue, pour M. Soualem, "un maillon important dans cette stratégie nationale".
Quant aux missions du Comité, il a cité la collecte des données liées au crime et à son évolution, l'élaboration d'un rapport annuel à soumettre aux hautes autorités du pays, outre la proposition de mesures à prendre pour assurer une meilleure prise en charge des victime de la traite des personnes.
Les mesures concernent également les poursuites à engager contre les auteurs de ce crime et le démantèlement des réseaux organisée qui exploitent les victimes dans des actes criminels inhumains, telle que la prostitution, la mendicité ou le travail forcé.
Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants de plusieurs ministères, de la société civile, du corps de la magistrature, des corps de sécurité ainsi que l'ambassadeur du Royaume uni, l'accent a été mise sur les répercussions psychologiques de ce crime "dégradant" sur les victimes.
Dans ce sens, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari a affirmé que "*la traite des personnes porte atteinte au fondement de la dignité humaine*", soulignant que ce fléau qui prolifère dans les environnements où les conditions de vie décente sont absentes est favorisé par le terrorisme et les crises qui secouent la région. Citant des rapports onusiens et américains, il a fait savoir que le nombre des victimes avoisinerait les 25 millions de personnes et que 800 à un (1) million de personnes sont pris au piège de ces réseaux criminels chaque année.
A noter que le CNDH est membre du Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes.
Pour sa part, la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Saida Benhabiles a fait savoir, dans son intervention, que les enfants sont les premières victimes de ce crime.
Lors des opérations de rapatriement des migrants clandestins, le CRA a eu à constater plus de 6.000 enfants n'avaient pas d'accompagnateurs et étaient exploités dans la mendicité, a-t-elle ajouté.
Rappelant que la dégradation de la situation sécuritaire dans les pays des victimes était souvent à l'origine des flux migratoires, la présidente du CRA, a tenu à saluer la volonté politique de l'Algérie à lutter contre ce crime, notamment à travers son arsenal juridique coercitif.

L. B.

MANQUE DE LIQUIDITÉS

Le directeur général d'Algérie Poste pointe "le contexte économique"

PAR RANIA NAILI

Dans les bureaux des postes, c'est encore et toujours la galère pour effectuer un retrait à vue, à cause des longues queues à non plus finir devant les guichets et les distributeurs automatiques des billets, quand ils sont opérationnels, et ce n'est pas souvent le cas, hélas !
Cet état de fait qui dure depuis des mois tranche radicalement avec la litanie des assurances martelées par des responsables d'Algérie Poste qui, visiblement, minimisent cette pression qui s'exercent sur les guichets, conséquence d'un manque de liquidités.
Hier, sur les ondes de la radio nationale, Abdelkrim Dahmani, directeur d'Algérie Poste, a enfin admis que "*le contexte économique a impacté la disponibilité des liquidités*".
Selon lui, une baisse de 15% des liquidités est enregistrée au premier trimestre 2020, comparativement à la même période en 2019.
Des propos qui rejoignent ceux de son ministre qui déclarait mardi, que les contraintes liées au mesures préventives contre la pandémie ont une incidence du fait de la réduction des personnels, notamment féminin et la perturbation du réseau de ramassage et de distribution des fonds au niveau des bureaux des postes.
Cela étant, Abdelkrim Dahmani a révélé le chiffre de 114 milliards de dinars de pensions de retraites qui ont été retirés entre le 18 et 26 juillet et 374 milliards de dinars en juin pour 3 millions de retraités dont les comptes sont domiciliés à Algérie Poste.

R. N..

PARALYSÉ PAR UNE GRÈVE DES TRAVAILLEURS

Le Port de Béjaïa "consigné jusqu'à nouvel ordre"

Paralysé par une grève générale des travailleurs depuis plus d'une semaine, enclenchée par la section locale de l'UGTA qui réclame le départ du PDG Kasmi Halim, le port de Béjaïa a été " *consigné jusqu'à nouvel ordre*", indique l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) dans une note datée du mardi 28 juillet, en demandant aux usagers cette infrastructure portuaire de dérouter leurs navires vers d'autres ports algériens.
"*Compte tenu de la situation que vit actuellement le port de Bejaïa suite au mouvement de grève illégal engagé par le conseil syndical de l'entreprise depuis le lundi 20 juillet 2020 à 13h, nous portons à la connaissance de l'ensemble des usagers portuaires que le port de Bejaïa est consigné, jusqu'à nouvel ordre*", a informé l'EPB *"Afin de préserver vos intérêts et les intérêts économiques de la région et du pays, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires afin de dérouter vos navires vers d'autres ports algériens, jusqu'à la reprise normale des activités"*, a précisé l'EPB.
Elle a ajouté qu'elle continuera à assurer ses services pour les navires transportant des produits stratégiques (hydrocarbures, gaz, animaux vivants…).

R. N.

MODERNISATION DE LA JUSTICE

Forte interaction avec la plateforme du parquet électronique

La Direction générale de la modernisation de la justice a relevé, hier, la forte interaction des citoyens avec la nouvelle plateforme numérique "parquet électronique", lancée mardi, pour l'introduction de plaintes ou de requêtes par voie électronique et le suivi de leur processus de traitement.

PAR RACIM NIDHAL

Lors de la présentation d'un exposé détaillé sur la plateforme du "parquet électronique", le Directeur général de la modernisation de la justice, Kamel Bernou, a fait savoir que ce nouveau service avait suscité "*une forte interaction" des citoyens intéressés par l'introduction électronique de plaintes ou de requêtes, ajoutant que "le nombre de ces plaintes a atteint, après quelques heures du lancement de la plateforme, près de 50 demandes*".

Pour lever ce "défi", le même responsable a souligné qu'il a été procédé à la formation, par visioconférence, des fonctionnaires concernés par le traitement des plaintes et des requêtes des citoyens via cette plateforme.

"*La plateforme, accessible via le site électronique du ministère de la Justice, est parfaitement adaptée pour recevoir un grand nombre de plaintes et de requêtes et éviter les problèmes et pannes techniques courants*", a-t-il soutenu.

Parmi les objectifs visés par cette plateforme électronique, "*épargner le déplacement aux citoyens*" notamment en cette crise sanitaire marquée par la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). Une interface facile a été conçue, à cet effet, pour faciliter la tâche aux usagers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

A signaler, que la plateforme "parquet électronique" est dédiée aux personnes physiques ou morales (Administrations, établissements, sociétés privées et associations), pouvant désormais introduire des plaintes ou des requêtes devant le parquet, à distance.

Cette plainte/requête est automatiquement transférée au représentant du parquet (le procureur de la République au niveau du tribunal ou le procureur général au niveau de la Cour) qui prendra les mesures appropriées et donnera suite à cet égard.

Le plaignant est informé du cours de sa plainte/requête, et des mesures prises ou nécessaires à prendre, via la plateforme "parquet électronique" et aussi, via un SMS et/ou sa boîte de messagerie électronique.

Pour ce faire, le concerné doit renseigner le formulaire d'enregistrement à distance d'une plainte/requête avec un ensemble d'informations personnelles sur son identité complète, son adresse de résidence et son numéro de téléphone portable, en plus de préciser le type et le contenu de sa plainte/requête avec possibilité de télécharger des pièces justificatives.

Pour rappel, cette nouvelle plateforme s'inscrit dans le cadre de la poursuite du développement et de l'amélioration de la qualité des services prodigués aux citoyens et aux ressortissants algériens établis à l'étranger .

R. N.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

7 narcotrafiquants arrêtés à Tlemcen, Oran et Bechar

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), ont arrêté, mardi, sept (07) narcotrafiquants et saisi 145,3 kilogrammes de kif traité lors d'opérations distinctes à Tlemcen, Oran et Bechar, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"*Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, le 28 juillet 2020, sept (07) narcotrafiquants et saisi (145,3) kilogrammes de kif traité lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen, Oran en 2e Région militaire et Béchar en 3e Région militaire*", précise le MDN.

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont intercepté en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et les services de la Sûreté nationale, trois (03) narcotrafiquants et saisi (31496) comprimés psychotropes dans différentes opérations menées à Constantine, Sétif en 5e Région militaire et El-Oued en 4e Région militaire, tandis qu'un (01) contrebandier a été arrêté et (1.000) cartouches pour fusils de chasse et (5.000) paquets de cigarettes ont été saisis à Tébessa/5eRM.

De même, des détachements de l'ANP ont appréhendé, en coordination avec les services des Douanes, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire et Djanet en 4e Région militaire, (21) individus et saisi quatre (04) véhicules tout-terrain, deux (02) camions, (3800) litres de carburants ainsi que (20) groupes électrogènes, (09) marteaux piqueurs, (18) morceaux de dynamite et (04) mètres de mèche de détonation et d'autres objets servant dans des opérations d'orpaillage illicite.

Par ailleurs, des Garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de (103) individus, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Tlemcen, Annaba, Skikda et El-Tarf, alors que (46) immigrants clandestins, de différentes nationalités, ont été arrêtés à Bordj Badji Mokhtar et In Amenas.

R. N.

JOURNAL OFFICIEL

L'Ansej change officiellement de tutelle

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) est officiellement mise sous tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, en vertu d'un décret exécutif publié au dernier journal officiel (N°41).

Daté du 20 juillet 2020, le décret a conféré au ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise, le pouvoir de tutelle sur l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes.

A travers ce nouveau texte, les dispositions du décret exécutif du 5 mai 2020 conférant au ministre de la micro-entreprise, des start-up et de l'économie de la connaissance, le pouvoir de tutelle sur l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ont été abrogées. A noter, que ce changement intervient après le remaniement ministériel du 23 juin dernier où il a été décidé de créer des postes des ministres délégués auprès du Premier ministre, dont un chargé de la micro-entreprises et autre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up. L'Ansej dépendait auparavant du ministère du Travail et de l'emploi. Mais, le président de la République Abdelmadjid Tebboune avait instruit le 9 mars dernier le Gouvernement, lors d'une réunion du Conseil des ministres, de rattacher l'agence au nouveau ministère des Micro-entreprises, des start-up et de l'économie du savoir.

R. N.-

PRODUITS IMPORTÉS

Abrogation de l'arrêté fixant la durée minimale de conservation

L'arrêté de 2019, fixant la durée minimale de conservation des produits importés soumis à l'obligation d'indication de la date limite de consommation, a été abrogé par un arrêté ministériel publié au journal officiel N 41.

Suite à ce nouveau arrêté, signé par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, le 22 juin dernier, sont abrogées, les dispositions de l'arrêté du 3 avril 2019 fixant la durée minimale de conservation des produits importés soumis à l'obligation d'indication de la date limite de consommation.

Selon l'arrêté ministériel de 2019, il est entendu par durée minimale de conservation, la période comprise entre la date d'inspection du produit au point de débarquement jusqu'à la date limite de consommation, mentionnée sur l'étiquetage.

Pour ce qui est de la durée de vie, elle signifie la période allant de la date de fabrication ou de conditionnement jusqu'à la date limite de consommation.

"Les produits dont la durée de conservation est inférieure ou égale à une année, doivent posséder, à la date d'inspection, une durée minimale de conservation égale, au moins, à 70 % de leur durée de vie, exprimée en mois et en jours", stipulait l'article 3 de l'arrêté de 2019.

Le même article exigeait également que "*les produits dont la durée de conservation est supérieure à une année, doivent posséder, à la date d'inspection, une durée minimale de conservation égale, au moins, à 50 % de leur durée de vie, exprimée en mois et en jours"*.

R. N.

IMPORTATION DES VÉHICULES NEUFS

Les détails du cahier des charges

Les détails du cahier des charges, relatif à l'importation des véhicules neufs, adopté dimanche dernier en Conseil des ministres, viennent d'être dévoilés par le site spécialisé Auto Algérie.
Ainsi, selon la même source, le cahier des charges en question stipule : "Le concessionnaire automobile a droit à une licence unique". "Le concessionnaire automobile n'a le droit de représenter que deux marques".

PAR RIAD EL HADI

Il prévoit également qu' "*un partenaire ou un actionnaire ne peut réclamer plus d'une licence*" est valable 12 mois, "*la période de licence temporaire peut être exceptionnellement prolongée de 6 mois*". Le cahier des charges stipule aussi *"le retrait du registre en l'absence de prolongation exceptionnelle après le délai supplémentaire"*, *"dépôt de la demande d'approbation finale auprès du ministère de l'Industrie"*, "*le ministre de l'Industrie donne son approbation finale dans les 30 jours suivant la date d'émission du récépissé de dépôt"*, précise le texte.

"*Les véhicules importés doivent répondre aux normes de sécurité et d'environnement"*, stipule encore le cahier des charges, ajoutant qu'il faut *"fournir un stock adéquat de pièces de rechange d'origine, avec une garantie de service après-vente complète"*.
Selon la même source *"l'importation de voitures est interdite pour le compte d'autres importateurs en dehors de leur réseau de distribution"*, ajoutant que "*les factures d'importation des véhicules doivent se faire auprès du constructeur"*.
Concernant les délais de livraisons des véhicules, "*le délai de livraison des voitures aux clients ne doit pas dépasser 45 jours*", et "*le délai de livraison des camions et remorques et des engins mobiles ne doit pas dépasser 90 jours"*, précise le cahier des charges, soulignant que "*prolonger les délais de livraison par un accord formel écrit entre les deux parties"*. Selon le même texte, *"si le montant total du véhicule est payé, il sera livré au client dans un délai maximum de 7 jours*". "*La période entre la date de fabrication et la date d'entrée sur le territoire national ne doit pas dépasser 12 mois"*, stipule le texte, en précisant que "*la distance de roulage ne doit pas dépasser 100 km pour les voitures de tourisme et 1500 km pour les camions, les bus et les autocars"*. Le cahier des charges stipule que le "*développement d'un réseau de distribution national dans une période maximale de 24 mois à compter de la date de réception de la licence*".
Le texte précise que "*les factures de véhicules neufs importés sont émises par le premier constructeur"*.
S'agissant du prix de vente, celui-ci, selon la même source, "*doit être fixe, non soumis à révision et mise à jour"*. "*Fixer le prix avec toutes les taxes, réductions et avantages indiqués"*, ajoute le document.
Il stipule également la fourniture d'un service après-vente pour les véhicules tels que l'entretien et la réparation. "*Le service après-vente doit inclure le service périodique couvert par la garantie. Possession d'infrastructures adaptées à la présentation, au service après-vente et aux pièces détachées"*, précise le cahier des charges.
Concernant les infrastructures, les showrooms pour l'exposition des voitures et utilitaires légers, doivent être :
– Voitures et camionnettes : 4.000 m²
– Motos : 500 m²
– Gros camions, tracteurs, bus : 6.000 m²
– Remorques : 2.000 m²
Ateliers de Service Après-Vente (SAV) :
– Voitures et camions : 1.000 m²
– Camions, bus et tracteurs : 2.000 m²
– Motos : 200 m²
– Remorques : 400 m²
Espace pièces détachées
– Voitures et fourgonnettes : 400 m²
– Motos: 100 m²
– Camions, tracteurs et bus : 500 m²

R. E.

PÉTROLE

Le prix moyen du panier de l'Opep à plus de 43 dollars

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, s'est établi à 43,40 dollars le baril, selon les données de l'Organisation publiées hier sur son site web.
Ce panier de référence de l'Opep (ORB), qui comprend le pétrole algérien(le Sahara Blend), a grimpé à 43,40 dollars le baril mardi, contre 44,14dollars la veille, a précisé la même source.
Les cours du pétrole brut algérien avaient atteint 40,48 dollars le barilen mois de juin dernier, selon le dernier rapport mensuel de l'Opep.
Le Sahara Blend, parmi les plus appréciés auprès des raffineries pour salégèreté extrême et sa très basse teneur en soufre, est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.
Pour ce mercredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 43,79 dollars à Londres, en hausse de 1,32% par rapport à la clôture de mardi.
Cette stabilité des prix de l'or noir autour entre 43 et 44 dollars intervient dans un contexte d'événements d'ordre géopolitiques et l'évolution de la crise sanitaire du Covid-19 et d'autre part la poursuite des efforts de l'Opep et ses partenaires pour soutenir les cours du brut.
Les pays de l'Opep et leurs alliés à leur tête la Russie qui avaient reconduit en juin dernier la première phase de baisse de production. Ils appliquent actuellement une baisse de production pétrolière de l'ordre de 9,6 millions de barils par jour.
Pour ce qui est de mois d'août, il a été décidé de maintenir la réduction de production à 7,7 millions de barils par jour (mbj) .L'engagement continu de l'Organisation et ses partenaires en faveur de la Déclaration de coopération en soutien de la stabilité du marché pétrolier a été réaffirmé par l'Opep dans son dernier bulletin mensuel.

C.A.

HYDROCARBURES

Sonatrach et le Groupe espagnol CEPSA signent un mémorandum d'entente

Le Groupe Sonatrach et le Groupe espagnol CEPSA ont signé, hier à Alger, un mémorandum d'entente (MoU) afin d'examiner les possibilités d'investissements conjoints dans les domaines d'exploration, de développement et de production d'hydrocarbures en Algérie et à l'international.
Le mémorandum d'entente a été signé par le P-dg du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, du côté algérien, et le P-dg du Groupe CEPSA, Philipe Boisseau, de la partie espagnole, au siège de la Sonatrach, en présence de plusieurs responsables et hauts cadres des deux compagnies. La signature de ce protocole permettra aux deux parties, de "*consolider leur partenariat existant à travers la recherche de nouvelles opportunités de coopération dans les hydrocarbures*", a indiqué M. Hakkar, rappelant que CEPSA est un partenaire "historique" pour Sonatarch, et la collaboration entre les deux parties avait commencé en 1992.
Le responsable a, dans ce sens, souligné l'existence de quatre (04) contrats de production et exploitation des hydrocarbures en vigueur jusqu'à 2040 entre Sonatarch et CEPSA, ajoutant qu'il existe également une relation commerciale sur le gaz naturel et le GNL avec CEPSA qui est un "important" client de la Sonatrach.
Ainsi, ajoute-t-il, cette relation sera renforcée avec la production du gaz sur quelques périmètres en Algérie, alors qu'en Espagne, la Sonatrach est partenaire de CEPSA sur deux projets, dédiés à la commercialisation du Gaz et la production de l'électricité.
Soulignant que les deux parties continueront de travailler avec l'esprit gagnant-gagnant, M. Hakkar, a précisé que "*le mémorandum d'entente conclu permettra un partenariat sur toutes la chaîne des hydrocarbures (pétrole et gaz) pour chercher de nouvelles opportunités en Algérie et à l'international*".
Pour sa part, M. Boisseau a estimé que le partenariat de CEPSA avec Sonatarch est "essentiel", ajoutant que la coopération s'inscrit dans la durée et "nous souhaitons développer ces relations avec Sonatrach dans les projets en commun que nous avons ou d'autres qui viendront à l'avenir.
Affichant sa satisfaction de la signature de ce mémorandum d'entente, M. Boisseau a précisé qu'il "*permettra de renfoncer des relations étroites*", et grâce à lui, "*les deux sociétés vont chercher ensemble d'autres opportunités*".
A rappeler qu'à travers la conclusion de ce mémorandum, Sonatrach, confirme sa volonté de conforter sa politique de partenariat, notamment dans le cadre des dispositions de la nouvelle loi sur les activités des hydrocarbures, visant à augmenter les réserves d'hydrocarbures et les niveaux de production.

L'Euro a franchi la barre des 150 DA

L'Euro a franchi hier la barre des 150 DA sur le marché officiel des devises. Cette situation était prévisible depuis plusieurs jours, avec l'accélération de la dépréciation du Dinar face à l'Euro sur le marché officiel.
Le mercredi 29 juillet 2020, l'Euro a enregistré un record face au Dinar, en franchissant la barre des 150 DA, selon les cotations de la Banque d'Algérie. Ainsi, la monnaie unique européenne s'échange à 150,0067 DA.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA
COMMUNE DE BIRTOUTA
Le numéro d'identification fiscale (NIF) 41000200001608501035

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N°22/2020

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés piublics et de délégation de service publics, le président de l'assemblée populaire communale de Birtouta lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

Lot 01 : Travaux neuf éclairage public Zaouine Baba Ali lot 01 : Travaux neuf éclairage public zouine Baba Ali	الحصة 01 اشغال جديدة لإنارة العمومية الزوين بابا علي
Lot 02 : travaux neuf éclairage public douar Baba Ali de bureau de poste la mosquée	الحصة 02 اشغال جديدة لإنارة العمومية دوار بابا علي من مكتب البريد إلى المسجد
Lot 03 : Travaux neuf éclairage public sûreté de daira vers sale des fête WARDA	الحصة 03 اشغال جديدة لإنارة العمومية من الأمن الدائرة إلى قاعة الحفلات الوردة
Lot 04 : Travaux neuf éclairage public hai El Nakhil vers cite 871 logts	الحصة 04 انجاز مشروع للإنارة العمومية حي النخيل إلى حي 871 مسكن

Condition d'éligibilité : Les entreprises ayant un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie deux (II) et plus dans le domaine batiment ou travaux public en cours de validité, intéressés peuvent soumissionner et cela en application des dispositions de l'article 53 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.

Capacités professionnelles :
Tous les candidats qualifiées dans le secteur des travaux publics activité principale catégorie deux (II) et plus qualifier peuvent soumissionner et cela en application des dispositions de l'article 53 du décret présidentiel n°15-247 di 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.

Capacités financières :
Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire pour les trois dernière années (2017-12018-2019) : **10.000,.000,00 DA** justifié par les bilans financier visés par les services des impôts

Capacités techniques :
Moyens humains : Ingénieur ou technicien supérieur en électricité (électronique) justifier par diplôme et attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS et CACOBATH en cours de validité pour une durée minimum de trois mois à partir de la date d'établissement de ladite attestation.
Moyen matériels : ayant un camion à nacelle justifiés par les cartes grises pour le matériel soumis à immatriculation accompagnées de leurs contrat d'assurances valides.

Références professionnelles ayant réalisé au moins un projet de même nature justifier par référence professionnelle "attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage".

NB. : En vertu des dispositions du décret exécutif n°14-139 du 20/04/2014 portant obligation pour les entreprises, groupes d'entreprises et groupement d'entreprises intervenant dans le cadre de la classification professionnelles ainsi secteurs d'activités d'être titulaires du certificat de qualification et de la classification professionnelles ainsi que l'article 55 du décret présidentiel n°15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.

Le dossier de candidature contient :
-Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint au cahier des charges, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire
-a déclaration de probité selon modèle ci joint au cahier des charges dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire
-Statut pour les sociétés (SARL,SNC, EURL, Ect…)

Tous les documents permettant d'évaluer les capacités de candidature ou soumissionnaire (professionnel - financière - technique)

L'offre technique qui contient :
-La déclaration à souscrire selon le modèle ci joint au cahier des chargés dûment remplis, daté et signé et cachetée par le soumissionnaire
-Délai d'exécution
-Mémoire technique
-Le présent cahier des charges renseigné, paraphé, signé daté et cachetée par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"
NB. : Le mémoire technique est un document éliminatoire

C-l'offre financière qui contient :
-La lettre de soumission selon le modèle ci-joint au cahier des charges dûment remplis, daté et signé et cachetée par le soumissionnaire
-Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplis, daté et signé et cachetée par le soumissionnaire
-Le détail quantitatif estimatif (DQE) dûment remplis, daté et signé et cachetée par le soumissionnaire

NB. :01 Aucune rature, surcharge ou utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission BPU et DQE)
NB. :les soumissionnaires sont engagés par leur offre pendant la durée de 03 mois à partir de la date de dépôt des offres.
L'offre contient un (dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) séparées dans des enveloppes différente en précisant le nom de l'entreprise plus la référence des offres ainsi que l'appellation du projet les trois enveloppes dans une quatrième enveloppe anonyme et bien fermé portant la mention ;
-L'offre contient un (dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) séparées dans des enveloppes différentes en précisant le nom de l'entreprise plus la références des offres ainsi que l'appellation du projet des trois enveloppes dans une quatrième enveloppe anonyme et bien fermée, portant la mention :
"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N……/2020

Lot 01 : Travaux neuf éclairage public Zouine Baba Ali	الحصة 01 اشغال جديدة لإنارة العمومية الزوين بابا علي
Lot 02 : travaux neuf éclairage public douar Baba Ali de bureau de poste la mosquée	الحصة 02 اشغال جديدة لإنارة العمومية دوار بابا علي من مكتب البريد إلى المسجد
Lot 03 : Travaux neuf éclairage public sûreté de daira vers sale des fêtes WARDA	الحصة 03 اشغال جديدة لإنارة العمومية من الأمن الدائرة إلى قاعة الحفلات الوردة
Lot 04 : Travaux neuf éclairage public hai El Nakhil vers cite 871 logts	الحصة 04 انجاز مشروع للإنارة العمومية حي النخيل إلى حي 871 مسكن

(A n'ouvrir que par la commlission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)
Siège APC Rue Saad Khemissat Birtouta centre

La durée de préparation des offres est fixée à :15 jours.
L'offres est valable pendant 03 mois augmentés de la durée de préparaiton des offres.
La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00.
Si ce jour coincide avec un jour de repos légal ou un jour férié ce délai sera proroger jusqu'au jour ouvrbale suivant.
l'ouveture des plis se déroulera en séance publique le jour du dépôt à partir de 13h15 au niveau du siège de la commune.

NB. 01: Le cachet de l'entreprise est demandé au retrait du cahier des charges lors de l'ouverture des plis.
NB. 02 : Le cahier des charges sera retiré à la présence de gérant ou un représentant
NB. 03 : Les personnes déléguées pour assisté à l'ouverture des plis doivent se munirent d'une lettre d'accréditation délivrée par les soumisisonnaires
NB. 04 : Le présent appel d'offre tient lieu d'invitation aux soumissionnaores pour assister à l'ouverture de plis.

Midi Libre n° 4057 - Jeudi 30 juillet 2020 - Anep 2016 012 327

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et la Ville
Direction de l'Urbanisme et d'Architecture et de la Construction de la wilaya de MEDEA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°13/2020

NIF : 0998.2601.9002621

La Direction de l'urbanisme et d'architecture et de la construction de la wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales pour **travaux de VRD primaires et secondaires des 400+500 logts AADL au niveau de BERROUAGHIA**

A cet effet, il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1-Capacité proféssionnelle: Les Entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie : **6** ou **plus** « Activité Principale - travaux publics ou hydraulique »
2-Capacité financière:ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des **trois** dernières années **(2017, 2018,2019)** de **100 000 000.00 DA**. Et qui sera justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts ainsi que le C20.
3-Capacité technique :
- **Moyens humains :**
- un ingénieur ou master en Hydraulique ou travaux publics ou VRD ou génie civil (option voies et ouvrages d'arts)
- Technicien ou Technicien supérieur en topographie
(Qui sera justifié par les diplômes + CV et les attestations d'affiliations CNAS ou CACOBATH).

OBS: * Dans le cas ou le soumissionnaire ait une qualification d'activité principale Hydraulique, il doit présenter en plus de l'ingénieur ou master en hydraulique, un ingénieur ou master en travaux publics.
* Dans le cas échéant ayant comme activité principale travaux publics, le soumissionnaire doit présenter en plus de l'ingénieur ou master en travaux publics, un ingénieur ou master en hydraulique.

- **Moyens matériels :**
- **Deux chargeurs et Deux Pelles à Chenille + 10 camions à benne à 10 tonnes et plus + Bull** (Qui sera justifié par les cartes grises avec leurs assurances en cours de validité), ainsi que les contrôles technique pour les camions.

4-Référence professionnelles : ayant réalisé au moins un projet soit :
* travaux de **VRD** ou **VIABILISATION** pour un montant de **300.000.000.00 DA** , ou .
* travaux de **VRD** ou **VIABILISATION** de logements pour un nombre de **1000 logements et plus** d'un montant égale ou supérieure à **300.000.000,00 DA** durant les 03 dernières années (2017, 2018,2019) , (Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, visées par les maîtres de l'ouvrage publics).
- Le délai maximal est fixé à 06 mois .
-ces derniers peuvent retirer les cahiers des charges auprès de : **La Direction de l'Urbanisme et d'architecture et de la Construction de la wilaya de Médéa** NOUVEAU POLE URBAIN – MEDEA –,

* **Première Enveloppe /DOSSIER DE CANDIDATURE**
1. Déclaration de candidature signée et cachetée
2. Déclaration de probité signée et cachetée
3. les moyens matériels destinés pour la réalisation du projet, justifiée par cartes grises au nom du soumissionnaire, cartes d'assurance valables et fiche de contrôle technique avec procès verbal de l'huissier de justice de l'année 2020 pour le matériel , ou contrat de location notarié en cas de location + contrôle technique .
4. extrait de rôle apuré et valable ou échéancier (valable lors de la soumission).
5. Pièces fiscales et parafiscales indiquées ci-dessous doivent être apurées et valables
   a. *mise à jour CNAS /CASNOS/CACOBATPH *
6. extrait du casier judiciaire n° 03 - valable- pour le gérant de l'entreprise ou du PDG quant il s'agit d'une société
7. extrait de registre de commerce visé par les services du C N R C ou registre électronique.
8. certificat de qualification et de classification Professionnelles catégorie **06** ou plus (l'activité **principale) Hydraulique** ou **Travaux public** (valable lors de la soumission).
9. liste des salaries visée par l'entreprise + déclaration de cotisation et attestation d'affiliation et attestation du CNAS avec les diplômes pour les cadres et les techniciens.
10. l'attestation de dépôt des comptes Sociaux à partir de l'année 2020.
11. Planning avec les étapes et le délai global de réalisation signée et cachetée
    a. le délai de réalisation ne dépasse pas **06** mois .
12. carte d'immatriculation fiscale
13. les délégations de la société en cas échéant

* **Deuzieme Enveloppe / L'OFFRE TECHNIQUE**
1. Déclaration à souscrire signée, cachetée et daté.
2. le Cahier des Charges signée, cachetée et daté portant à la dernière page la mention manuscrite " lu et accepté "
3. tout document permettant d'évaluer l'offre technique justificatif (mémoire technique) doit être daté signée et cachetée.

* **Troizieme Enveloppe / L'OFFRE FINANCIERE**
1. lettre de Soumission dûment remplie, signée ,cachetée et daté.
2. Bordereau des prix unitaires dûment remplie, signée , cachetée et daté.
3. Devis quantitatif et estimatif dûment remplie, signée , cachetée et daté.

Les offres doivent être déposées à la Direction de l'Urbanisme et d'architecture et de la Construction de la Wilaya de Médéa **NOUVEAU POLE URBAIN – MEDEA –** et devant comprendre séparément l'enveloppe de l'offre de candidature , l'enveloppe de l'offre technique , l'enveloppe de l'offre financière sous enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante :

-SOUMISSION A NE PAS OUVRIR-

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Travaux de VRD primaires et secondaires des 400 + 500 logts AADL au niveau de BERROUAGHIA**

Le dépôt des offres doit obligatoirement se faire le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08 :00 h au 12 :00 h matin .
La durée de la préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP.
Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis. qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres a 14:00 h
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois + dix jours.

Midi Libre n° 4057 - Jeudi 30 juillet 2020 - Anep 2016 012 401

MIDI
CULTURE

NOUVEL OUVRAGE DE MOSTÉFA KHIATI

"Femmes ayant marqué l'histoire de l'Algérie"

« IDIR L'ÉTERNEL »

Une première biographie signée Amer Ouali et Saïd Kaced

"Idir l'éternel", premier récit biographique sur la vie de l'icône de la chanson kabyle, coécrit par les journalistes Amer Ouali et Saïd Kaced, a été publié récemment, deux mois après la disparition de l'artiste en mai dernier à l'âge de 71 ans. Paru aux éditions Koukou, cet ouvrage revient en 159 pages sur la vie et le parcours artistique d'un des ambassadeurs de la musique algérienne d'expression amazighe et dont les chansons ont parcouru le monde entier.

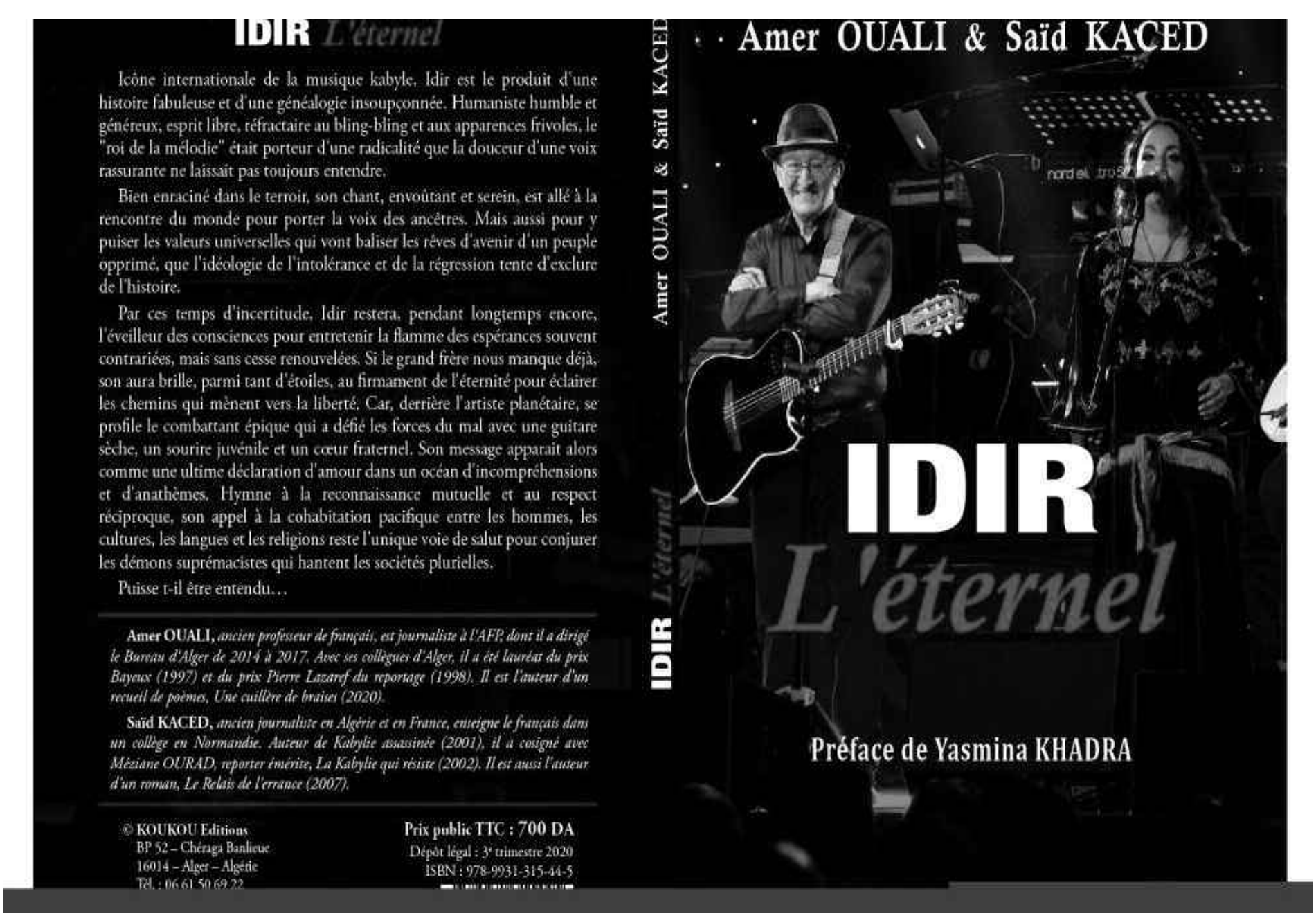

IDIR *L'éternel*

Icône internationale de la musique kabyle, Idir est le produit d'une histoire fabuleuse et d'une généalogie insoupçonnée. Humaniste humble et généreux, esprit libre, réfractaire au bling-bling et aux apparences frivoles, le "roi de la mélodie" était porteur d'une radicalité que la douceur d'une voix rassurante ne laissait pas toujours entendre.

Bien enraciné dans le terroir, son chant, envoûtant et serein, est allé à la rencontre du monde pour porter la voix des ancêtres. Mais aussi pour y puiser les valeurs universelles qui vont baliser les rêves d'avenir d'un peuple opprimé, que l'idéologie de l'intolérance et de la régression tente d'exclure de l'histoire.

Par ces temps d'incertitude, Idir restera, pendant longtemps encore, l'éveilleur des consciences pour entretenir la flamme des espérances souvent contrariées, mais sans cesse renouvelées. Si le grand frère nous manque déjà, son aura brille, parmi tant d'étoiles, au firmament de l'éternité pour éclairer les chemins qui mènent vers la liberté. Car, derrière l'artiste planétaire, se profile le combattant épique qui a défié les forces du mal avec une guitare sèche, un sourire juvénile et un cœur fraternel. Son message apparait alors comme une ultime déclaration d'amour dans un océan d'incompréhensions et d'anathèmes. Hymne à la reconnaissance mutuelle et au respect réciproque, son appel à la cohabitation pacifique entre les hommes, les cultures, les langues et les religions reste l'unique voie de salut pour conjurer les démons suprémacistes qui hantent les sociétés plurielles.

Puisse t-il être entendu…

Amer OUALI, *ancien professeur de français, est journaliste à l'AFP, dont il a dirigé le Bureau d'Alger de 2014 à 2017. Avec ses collègues d'Alger, il a été lauréat du prix Bayeux (1997) et du prix Pierre Lazaref du reportage (1998). Il est l'auteur d'un recueil de poèmes, Une cuillère de braises (2020).*

Saïd KACED, *ancien journaliste en Algérie et en France, enseigne le français dans un collège en Normandie. Auteur de Kabylie assassinée (2001), il a cosigné avec Méziane OURAD, reporter émérite, La Kabylie qui résiste (2002). Il est aussi l'auteur d'un roman, Le Relais de l'errance (2007).*

© KOUKOU Editions
BP 52 – Chéraga Banlieue
16014 – Alger – Algérie
Tél. : 06 61 50 69 22

Prix public TTC : 700 DA
Dépôt légal : 3e trimestre 2020
ISBN : 978-9931-315-44-5

Amer OUALI & Saïd KACED

IDIR *L'éternel*

Préface de Yasmina KHADRA

Sur les pas de Janitou, un film documentaire de Amine Hattou

« IDIR L'ÉTERNEL »

Une première biographie signée Amer Ouali et Saïd Kaced

"Idir l'éternel", premier récit biographique sur la vie de l'icône de la chanson kabyle, coécrit par les journalistes Amer Ouali et Saïd Kaced, a été publié récemment, deux mois après la disparition de l'artiste en mai dernier à l'âge de 71 ans.

PAR ROSA CHAOUI

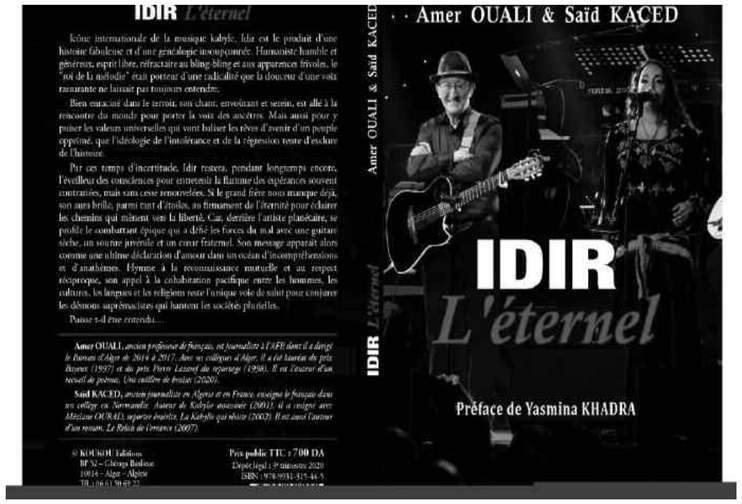

Paru aux éditions Koukou, cet ouvrage revient en 159 pages sur la vie et le parcours artistique d'un des ambassadeurs de la musique algérienne d'expression amazighe et dont les chansons ont parcouru le monde entier.

"Idir l'éternel", travail journalistique visant à contribuer à faire connaître le parcours de l'artiste, se base sur des témoignages recueillis auprès des proches du chanteur et de ses amis en plus d'articles de presse, d'interviews et émissions de radio et de télévision.

Dans sa préface, le romancier Yasmina Khadra évoque sa première rencontre avec Idir au début des années 1970 à l'Ecole des Cadets de la révolution de Koléa où le chanteur Idir effectuait son service militaire.

Cinquante ans plus tard, Yasmina Khadra se souvient encore d'un concours de chant organisé par la direction de cette école sous la direction de Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet. Il garde de Idir, le souvenir d'un "artiste hors-normes, d'un géant humble et généreux" et d'un ami.

Pour sa part, Azouz Hachelaf, chanteur et compagnon de route de Idir, estime dans sa présentation que cet ouvrage, solidement documenté, met en évidence les points de passage essentiel de l'artiste qui a porté la voix des ancêtres dans les quatre coins du monde.

Présentée dans un style journalistique, la biographie revient sur le parcours de l'artiste en s'attardant sur les moments phares ayant marqué son chemin vers la célébrité.

De son enfance, vécue dans son village natal d'Ath Lahcen (Tizi-Ouzou) jusqu'aux bancs de l'université d'Alger, où il a suivi des études en géologie dans les années 1970, en passant par le collège où il s'initie à la guitare et à la flûte, le récit retrace la jeunesse de Idir.

A Alger où son père tenait un magasin de souvenirs, le jeune Hamid assistait aux cours de langue et culture berbères, donnés par l'écrivain et universitaire Mouloud Mammeri (1917-1989). Les auteurs racontent le rapport du chanteur à l'exil et au déracinement, sa condition d'immigré qui a quitté l'Algérie en 1975, son engagement avec l'Association culturelle berbère, sa lutte contre le "piège du folklore" pour trouver une manière esthétique d'attirer les jeunes vers le patrimoine musical. Décrit comme un artiste "humble" et "généreux", Idir avait également accompagné des nouvelles figures de la scène dans la production de leurs disques, à l'exemple d'Abdelkader Meksa et El Ghazi.

L'ouvrage fait référence aux idées de l'artiste sur certaines questions, notamment l'identité, la vie politique, la liberté de conscience et l'universalité.

La biographie propose aussi des textes choisis de l'interprète de "Vava Inouva" et de "Ssendu", décédé le 2 mai dernier à Paris où il est enterré.

R. C.

PREMIÈRE DU GENRE

Création de l'Association algérienne des scénaristes

L'Association algérienne des scénaristes, comptant des professionnels de 15 wilayas, a récemment vu le jour à Alger, a indiqué un communiqué de cette instance.

"Première du genre" en Algérie, cette association se veut "un espace pour les épris de l'écriture scénaristique en vue d'échanger des expériences et des connaissances et percer dans ce domaine", a-t-elle précisé.

L'objectif étant d'"offrir un espace culturel et intellectuel avec des partenaires partageant les mêmes aspirations et idées pour promouvoir cet art considéré comme le fondement, voire même l'âme de toute œuvre cinématographique ou télévisuelle", souligne le communiqué.

L'Association algérienne des scénaristes se propose de "découvrir et d'orienter les talents, d'organiser des sessions de formation et de forger les compétences techniques en matière d'écriture de scénarii", tout en œuvrant à "jeter des ponts avec les instances en rapport avec les scénaristes à l'instar des chaînes télévisées, des établissements de production audiovisuelle et de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda)", a conclu le communiqué.

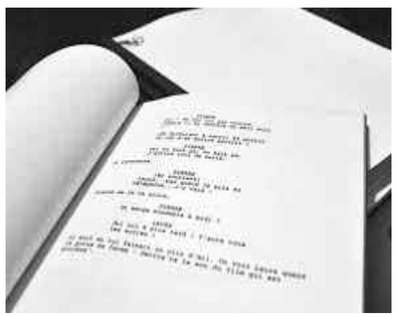

CINÉMA

"Abou Leila", de Amine Sidi Boumediène, au Festival du film de Shanghai

Le long métrage "Abou Leila", du réalisateur algérien Amine Sidi Boumediène, participe, aux côtés de quelque 360 autres films, au 23e Festival international du film de Shanghai qui se tient du 25 juillet au 2 août, indiquent les organisateur sur leur site Internet.

"Abou Leila" de Amine Sidi Boumediène est programmé hors compétition avec, entres autres films, "Adam" (Maroc) de Maryam Touzani et "The Perfect Candidate" (Arabie saoudite/Allemagne) de Haifaa Al Mansour.

Coproduction algéro-franco-qatarie de 140 mn, "Abou Leïla" revient sur les évènements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes Samir, interprété par Slimane Benouari, et Lotfi, campé par Lyès Salem, qui traquent dans le désert algérien Abou Leïla, un dangereux terroriste, dans un polar qui explore l'impact de la violence et les traumatismes qui y sont liés sur la société.

Premier long métrage de Amine Sidi Boumediene, après ses deux courts métrages, "Demain Alger ?" et "El Djazira", a été distingué, en 2020, du Prix de la critique du Festival du film de Barcelone "D'A", après une programmation remarquée en 2019 au 72e Festival de Cannes, dans la section Semaine de la critique. "Abou Leïla" avait également été projeté dans des festivals en Bosnie Herzégovine, en Tunisie, en Belgique, en Italien ou encore en Egypte.

L'acteur et réalisateur algérien Lyès Salem avait décroché le Prix du meilleur acteur pour son rôle dans ce film lors des 30e Journées cinématographiques de Carthage en Tunisie en 2019.

La 23e édition de ce festival, qui compte deux section soumises à la compétition, a prévu des panoramas sur les cinémas, chinois, japonais et italien avec un focus sur l'œuvre de Federico Fellini (1920-1993).

Reporté d'un mois pour cause de perturbations provoquées par la pandémie de la Covid-19, le 23e Festival international du film de Shanghai se déroulera cette année "à la fois sur la toile et dans les salles", expliquent les organisateurs pour promouvoir et booster l'activité dans l'industrie cinématographique tout en maintenant un niveau d'alerte élevé face à la pandémie. Créé en 1993, le Festival international du film de Shanghai se fixe pour objectif de devenir un pôle culturel international dans le domaine du 7e art.

Sur les pas de Janitou, un film documentaire de Amine Hattou

Le film est connu de tous en Algérie. D'abord diffusé au cinéma puis à la télévision, des milliers d'Algériens, quels que soient leur âge, leur sensibilité et leurs goûts cinématographiques l'ont vu et sont surtout capables d'enchanter par cœur, le refrain le plus célèbre. Il s'agit bien évidemment du film indien Janitou (1973) de Manmohan Desai dont il faut probablement résumer l'intrigue pour la nouvelle génération : elle est simple et donc des plus efficaces et raconte l'histoire d'un amour contrarié entre la belle et riche Preeti (Sharmila Tagore) et Prem (Shashi Kapoor) sous fond de pauvreté, de lutte de classes et de chants dont Bollywood a le secret.

CONTRIBUTION DE MERYEM BELKAÏD

C'est ce film qui est au cœur du documentaire d'Amine Hattou, intitulé sobrement Janitou (2020) et qui vient d'être sélectionné au Festival italien Asolo. Après un premier court métrage de fiction très réussi, intitulé Les Pieds sur terre (2011), Amine Hattou a décidé de revenir sur les raisons du succès phénoménal du film Janitou (1973) en Algérie et de l'impact que ce film a eu d'abord sur lui, mais aussi sur une série de personnages avec lesquels il discute ; depuis sa mère, en passant par le regretté projectionniste Mabrook Aït Amara, jusqu'à une auditrice d'Alger Chaîne III qui nous livre une anecdote émouvante. On retrouve, dans ce premier long métrage documentaire, le sérieux et la fantaisie qui caractérisaient le premier film d'Amine Hattou et on comprend très vite que le film est d'abord un prétexte pour aborder le thème de l'amour, souvent fou en Algérie, où les sentiments que se portent les amants relèvent très vite de la passion dévorante. Amine Hattou évoque ainsi avec émotion son premier amour d'enfance, sous le regard un peu surpris de sa mère. Mais c'est surtout le personnage de Lyès Dehliz qui livre, avec courage et poésie, les tourments dans lesquels ses amours le maintiennent prisonnier.

Mais ce voyage sur les pas d'un film indien, devenu culte, ne pouvait se faire sans évoquer d'autres souvenirs plus douloureux. La fin de la paix sociale avec la guerre civile des années 1990 et ses blessures encore vives qui ont changé la vie de familles entières comme celles de Lyès Dehliz et celle de Mehdi Boucharef dont les témoignages sont bouleversants. La caméra d'Amine Hattou sensible et directe quand il le faut, permet ainsi à la parole de se libérer, contribuant modestement à briser le silence traumatique imposé aux familles des victimes du terrorisme des années 1990. Le spectateur est ému mais a le temps aussi de reprendre ses esprits et de respirer grâce au montage soigné de Anita Perez, Sonia Ahnou et Samy Zertal et à la musique qu'a choisi le réalisateur, notamment celle d'Ahmed Malek.Mais c'est également la fin de l'âge d'or du cinéma qu'aborde le documentaire en évoquant en filigrane les mythiques 450 salles du pays après l'Indépendance. Salles dont on sait que la plupart ont fermé et où se sont jadis rués des milliers d'Algériens pour voir Janitou (1973) et tant d'autres films, avec des séances quotidiennes archi combles. Le thème évoqué également dans le documentaire Bla Cinéma (2014) de Lamine Ammar Khodja, préoccupe beaucoup nos réalisateurs car ils savent, au moment même où ils confectionnent leurs films, qu'il y a peu de chances que le résultat de leur travail soit diffusé dans nos salles, alors même qu'il est certain que le Janitou de 2020, et bien d'autres films indépendants, trouveraient sans aucun doute possible leur public. Mais cela n'a pas empêché Amine Hattou de mener son projet à son terme. Sept années de travail en tout, depuis l'idée de départ jusqu'au montage final. Sept années qui disent tout le courage et l'abnégation qu'il faut aujourd'hui en Algérie, à un réalisateur indépendant, pour faire un film. Il est vrai, néanmoins, qu'Amine Hattou menait de front son projet documentaire avec son travail de « chargé de projets culturels » au sein du Goethe Institut à Alger. Il n'a pas non plus souhaité renoncer à son activisme culturel, puisqu'après avoir été un membre fondateur du Béjaïa Film Laboratoire, il vient avec Laila Aoudj, ancienne directrice artistique des Rencontres cinématographiques de Béjaïa, de créer Dima Cinéma, une coopérative culturelle dont l'objectif est de faciliter la diffusion des films algériens indépendants, non seulement dans notre pays mais dans la région.

C'est pour le moment grâce à ce type d'initiatives militantes et créatives que les films algériens indépendants circulent et voyagent en dehors des festivals, en attendant qu'une véritable politique de diffusion se mette en place pour soutenir un cinéma d'auteur qui est aujourd'hui en plein essor, face à une industrie cinématographique nationale qui, elle, peine à se renouveler et dont les superproductions diffusées en salle peinent à attirer les spectateurs.

M. B.

NOUVEL OUVRAGE DE MOSTÉFA KHIATI

"Femmes ayant marqué l'histoire de l'Algérie"

Dans son dernier ouvrage historique intitulé "Femmes ayant marqué l'histoire de l'Algérie", le professeur Mostéfa Khiati met au jour des parcours de femmes algériennes à différentes périodes de l'histoire, de l'antiquité à la période contemporaine, dans une sorte d'almanach regroupant de grandes figures résistantes, politiques, religieuses, intellectuelles ou encore artistiques.

Paru récemment aux éditions Anep, ce livre de 350 pages fournit des aperçus sur des figures allant de Sophonisbe (235 -203 av.J.C.), princesse carthaginoise d'abord promise à Massinissa et qui a épousé Syphax lors de la deuxième guerre punique jusqu'aux icônes sportives que sont les judokates Salima Souakri et Soraya Haddad et la championne olympique du 1.500 m Nouria Merah-Benida.

Dans la période antique, l'auteur a choisi d'évoquer des divinités et des prêtresses ainsi que des femmes comme Cléopâtre Séléné II (40 av.J.C- 6 apr. J.C.) épouse de Juba II, la prêtresse donatiste et guerrière Robba (384-434), Tin Hinan et les différentes légendes qui entourent ce personnage central de la culture targuie ou encore Dihyaou la Kahena sous ses facettes de reine berbère, de guerrière et de prêtresse.

Mostéfa Khiati s'intéresse à la "période médiévale", début du VIIIe siècle, durant laquelle le Maghreb était devenu une terre musulmane, et met en avant la place de la femme ibadite dans sa société et son influence à différente sphères du pouvoir de l'Etat Rustumide. Il évoque également la mise en place dans la vallée du M'zab d'un conseil religieux féminin composée de grandes savantes qui ont souvent dirigé des écoles pour filles.

De nombreuses figures religieuses sont également citées dans cet ouvrage comme Lalla Sfiya dans le sud du pays ou Lalla Setti, Dawiya Bent Sidi Abdelkader El Djilani de son vrai nom, à Tlemcen ou encore les princesses Oum El Ouloû et Ballara de Béjaïa. A la période ottomane, l'auteur cite, entre autres personnages, Fatma Tazoughert (1544-1641), la première femme à régner sur les Aurès depuis la Kahina.

Entre 1830 et 1954 cet almanach cite d'abord l'entourage familiale de l'Emir Abdelkader et celui de ses khalifas puis Lalla Fatma N'soumer (1830-1863), figure de la résistance en Kabylie, et Rokya Bent El Horma qui a "entraîné le déclenchement de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh" avant d'évoquer les femmes déportées dont le nombre reste inconnu.

L'auteur s'intéresse également à l'enseignement libre du mouvement national initié par Abdelhamid Ben Badis en citant quelques anciennes élèves des écoles des oulémas, dont Zoulikha Gaouar, devenue enseignante dans une école pour non-voyants dans les années 1970, Cha'mma Boufeji qui a ouvert sept écoles de filles à Alger pendant l'occupation, Aldjia Noureddine, première fille musulmane à entamer des études de médecine, ou encore Zhor Ounissi, enseignante des écoles libres devenue universitaire puis députée et auteure de nombreux ouvrages.

L'ouvrage s'intéresse également aux femmes du mouvement national comme Emilie Busquant, épouse de Messali Hadj, et Kheïra Belgaïd et aux premières actions féminines dans le cadre du Parti communiste algérien et du PPA- MTLD (Parti du peuple algérien devenu Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) qui a donné naissance à l'Association des femmes musulmanes algériennes fondée par Mamia Abdellali et Nafissa Hamoud.

Les parcours de figures de la Guerre de libération nationale comme Djamila Bouhired, Hassiba Ben Bouali, Djamila Boupacha, Samia Lakhdari, Yasmine Belkacem, Zohra Drif, Zohra Ghomari, Jacqueline Guerroudj ou encore Annie Steiner sont détaillés dans un chapitre dédié aux femmes combattantes, aux "porteuses de feu", aux membres de la Fédération de France du FLN, dont Zina Haraïgue, Nadia Seghir Mokhtar ou Aïcha Aliouat, et aux nombreuses "infirmières de la révolution".

Il est également question des Européennes d'Algérie engagées dans la lutte pour l'Indépendance, du réseau des porteurs de valises, des condamnées à mort, des victimes de tortures et de viols, des martyrs et des camps d'internement pour femmes. L'ouvrage consacre également un chapitre à la période contemporaine (postindépendance) en mettant en avant des figures politiques, journalistiques, littéraires, artistiques, sportives.

Médecin chercheur et enseignant à l'université d'Alger, Mostéfa Khiaiti est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Algérie et celle de la médecine algérienne dont "Histoire de la médecine en Algérie de l'antiquité à nos jours" (2003), "Les blouses blanches de la révolution" (2011), "Histoire des épidémies, des famines et des catastrophes naturelles en Algérie" (2011), "Les irradiés algériens, un crime d'Etat" (2018) ou encore "L'Emir Abdelkader, ses alliés et ses ennemis" (2018).

AGENCE ALGÉRIENNE POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL

L'artiste Nariman Ghlamallah dévoile des œuvres singulières

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) accueille, dans le cadre de son programme virtuel, l'artiste plasticienne Nariman Ghlamallah qui dévoile un parcours atypique et une approche artistique basée sur l'émotion. Dans une vidéo mise en ligne mercredi sur la page Facebook de l'AARC, l'on découvre l'artiste plasticienne dans son atelier apportant les dernières retouches à l'une de ses toiles incarnant un enfant en costume traditionnel dans des couleurs très vives.

Dans cette vidéo, disponible pour une semaine, l'artiste parle avec beaucoup de sincérité et de spontanéité de son art et d'un parcours de vie orienté d'abord vers les sciences.

Titulaire d'un ingéniorat en océanographie et d'un diplôme d'études supérieures en management, Nariman Ghlamallah a également suivi des études en stylisme mais en dépit de tous ces "faux départs", comme elle dit, le dessin a toujours été présent dans sa vie puisque son père était artiste peintre lui-même.

Jugeant sa peinture trop libre, elle a fait le choix à un moment donné d'aller chercher la technicité en tant qu'auditrice libre aux Beaux-Arts d'Alger et en suivant quelques résidences, avant de décider de rendre visible et public son travail.

Evoquant son art, l'artiste explique que l'émotion est son principal moteur et que son inspiration elle la puise dans de vieilles photographies en noir et blanc, mais également de son environnement immédiat et de différents objets qui peuvent l'amener à travailler par thèmes, comme des chaussures, la valise, des chaises, des intérieurs intimistes, la femme.

"Quand je prends un objet, je le décontextualise en le privant de son environnement narratif pour me l'approprier", précise-t-elle à ce propos. Par ailleurs, l'artiste parle de son "affection" particulière pour le portrait, notamment le regard en tant que "miroir de l'âme". Pour elle, le regard ne triche pas. L'art plastique étant très personnel, Nariman Ghlamallah revendique une peinture tout aussi "anxieuse et inquiétée" qu'elle de par la vitalité et l'énergie de ses coups de pinceaux. Elle parle aussi de son besoin d'accompagner toujours ses œuvres de mots voire, parfois, par une installation pour mieux expliquer et surtout pour faire passer le message et l'émotion au spectateur.

La vidéo se termine sur une série de toiles, accompagnées de mots mettant en exergue la précision et la singularité du coup de pinceau de l'artiste. Des œuvres dédiées à la femme et à la douceur du foyer (l'intérieur) restituant le souvenir des jours d'antan, lorsque la femme algéroise avait un lien intime au lieu, le quotidien des foyers algériens avec leur décor raffiné de divers objets, lits et vaisselles, rivalisant avec l'élégance des maîtresses des lieux. Les couleurs choisies expriment les états d'âme des personnages des portraits, essentiellement des femmes et des enfants, illustrant l'authenticité et l'esthétique de l'habit traditionnel. Dans la collection chaussures, c'est la dimension du temps qui est mise en avant, à travers la forme et la position de la chaussure, synonyme de déplacement et de voyages, parfois, mais aussi de la condition socio-professionnelle. La valise, autre thème cher à l'artiste, est présentée béante sur toute une toile symbolisant le passé, les souvenirs ou le départ. Des valises accompagnant leurs propriétaires dans les moments de joie et de peine. Sur une autre toile, elles sont nombreuses, de différentes formes et couleurs, dans un pêle-mêle de désordre et de précipitation.

L'artiste évoque, en outre, la chaise, qui grince sous le poids des années de secrets de ceux qui sont partis.

L'actualité n'est pas en reste des centres d'intérêt de l'artiste, qui dans un clin d'œil aux filles de Vermeer, reprise portant une bavette et aussi affairée à leur confection, plaide pour le port du masque "pour se protéger des maux de la terre", en l'occurrence la pandémie Covid-19.

ALGER, COMMISSION DE CONTRÔLE ET DE RÉPRESSION

Fermeture du marché communal Ferhat-Bousaâd

Vendredi 24 juillet, la commission de contrôle et de répression relevant de la wilaya d'Alger a décidé la fermeture du marché communal Ferhat-Boussaad (ex-Meissonier), relevant de la commune de Sidi M'hamed (Alger), à compter du samedi 25 juillet, ont indiqué, les services de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Sur la page Facebook de la wilaya d'Alger, on peut lire que suite à une sortie sur le terrain effectuée par la commission chargée du contrôle et de la répression au niveau de la circonscription de Sidi M'hamed en vue de s'enquérir de l'application des mesures de prévention décrétées par l'instruction du gouvernement relative à la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus, il a été décidé de la fermeture du marché communal Ferhat-Boussaad (ex-Meissonier) à compter du samedi 25 juillet 2020 et que la même commission a suspendu, depuis le début du mois en cours, les activités de plus de 60 locaux commerciaux au niveau des communes des Eucalyptus et Barraki, cependant, elle a relevé un respect « quasi-total » des mesures de prévention par les propriétaires des locaux commerciaux au niveau de la commune de Sidi Moussa.

Selon l'APS, les services de la wilaya ont affirmé que depuis le début de ses travaux le 10 juillet en cours, cette commission a décidé la fermeture de 246 locaux commerciaux pour non-respect par ses propriétaires des mesures de prévention de Covid-19, outre la fermeture de 94 locaux commerciaux au marché Ali-Mellah, de même il a été décidé, depuis le début de la crise sanitaire, la fermeture de 647 locaux, la fermeture immédiate de 47 locaux, de 2 centres commerciaux et de 3 marchés communaux.

B. M.

EL-OUED, EFFICACITÉ DU SYSTÈME IMMUNITAIRE ET COMBINAISON GÉNÉTIQUE

Principaux facteurs pour « atténuer la gravité » du Covid-19

L'efficacité du système immunitaire à répondre au coronavirus (Covid-19) et sa recombinaison génétique figurent parmi les principaux facteurs ayant contribué à « atténuer la gravité du virus », ont estimé, dimanche 26 juillet, des spécialistes à El-Oued.

Médecin spécialiste en virologie et collaborateur avec l'Institut Pasteur d'Alger, Khaled Khalil a affirmé à l'APS que « le virus qui affecte la santé humaine perd de sa gravité et sa propagation au fil du temps », précisant que « les réponses immunitaires correspondent notamment aux mécanismes de défenses de l'organisme et ainsi la recombinaison génétique de la Covid-19 ont diminué son risque sur la santé humaine ».

« Les recherches scientifiques préliminaires concernant ce virus ont confirmé que la prévalence croissante des infections dans une zone géographique précise réduisent inévitablement sa virulence, en raison de l'efficacité de la réponse immunitaire du corps humain et de la recombinaison génétique du virus », a relevé Dr Khalil. Pour Dr Djeber Djedia, pneumologue et spécialiste des maladies respiratoires, « une diminution a été enregistrée en matière de la gravité des symptômes de la Covid-19 ».

« On est passé de symptômes plus graves affectant notamment le système respiratoire des personnes âgées, essentiellement ceux souffrant de maladies chroniques, à des symptômes moins graves, la perte de l'odorat et du goût, ainsi qu'une toux légère », a-t-il dit. « En dépit de la multiplication des cas (quatre à cinq fois), on a enregistré un recul des patients hospitalisés », a affirmé Dr Djedia, soulignant que plus de 90% des cas ont fait l'objet d'une mise en quarantaine à domicile et ont été soumis au traitement nécessaire.

Pour sa part, le directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH) de la wilaya d'El-Oued, Dr Abdelkader Laouini, a mis en avant le résultat obtenu par les spécialistes activant au sein du comité médical chargé du suivi des patients atteints de coronavirus.

« Un changement notable a été constaté dans les symptômes pathologiques des personnes atteintes du virus qui est devenu moins dangereux pour la vie humaine et leur santé en raison de son faible effet », a-t-il estimé. « Les cas affectés par le virus étaient à un stade très grave et compliqué au début de la propagation de cette pandémie en mars dernier, alors que depuis la seconde quinzaine du mois de juin, le degré de gravité a connu une baisse significative malgré l'augmentation du nombre de contaminations », a-t-il expliqué.

« La majorité des cas confirmés ne nécessite pas d'hospitalisation étant donné que les symptômes sont légers et disparaissent en moins de cinq jours au plus tard », a-t-il ajouté.

Plus de 90% des personnes infectées par la Covid-19 dans la wilaya d'El-Oued ont quitté l'hôpital après avoir bénéficié de la prise en charge médicale et le traitement nécessaire, vu que leur état de santé « ne nécessitait pas un suivi médical permanent » et qu'elles sont tenues de respecter les mesures de confinement à domicile, a fait savoir M. Louini.

APS

ALGER

Convention pour la fabrication de masques de protection

Une convention de partenariat a été signée, mardi 21 juillet à Alger, entre le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels et l'Organisation de la voix nationale des étudiants algériens (VNEA), portant sur la confection de masques de protection contre la Covid-19, en prévision de la prochaine rentrée sociale.

Cette convention a pour objet d'associer les étudiants universitaires qui sont actuellement en vacances à la confection de bavettes, en leur garantissant toutes les fournitures nécessaires et en leur assurant une formation en la matière, encadrée par des enseignants du secteur, a indiqué la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha.

La ministre a fait savoir, à l'occasion, que le calendrier tracé pour la rentrée de la Formation professionnelle prévue au mois de septembre prochain a pris en considération la conjoncture sanitaire actuelle, notamment en évitant la surcharge tant des classes que des ateliers et en fixant un emploi du temps spécifique à chaque spécialité.

Pour sa part, le président de la VNEA, Bekhti Abdelatif, a affirmé que cette convention entrera en vigueur à partir de dimanche prochain, ajoutant que le ministère de la Formation professionnelle aménagera, à cet effet, ses centres dotés de machines à coudre et de matières premières et encadrés par des enseignants.

TAMANRASSET

Réaménagement des horaires de confinement pour 3 communes

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, dimanche 26 juillet dans un communiqué, le réaménagement des horaires du confinement partiel à domicile dans trois communes de la wilaya de Tamanrasset, de 17h00 au lendemain à 05h00 et ce, pour une durée de 15 jours, à compter du lundi 27 juillet. Cette mesure, décidée conséquemment à l'évolution de la situation épidémiologique dans cette wilaya, concerne les communes d'In Salah, Fouggara Ezzoui et d'In Ghar, précise la même source.

Ce confinement partiel impliquera pour les communes sus-citées un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales y compris la suspension du transport des voyageurs et la circulation des voitures. Cette mesure intervient « en application des dispositions du décret exécutif 20-168 du 29 juin 2020 portant prorogation du confinement partiel à domicile et renforcement du dispositif de lutte contre l'expansion de la Covid-19, notamment son article 3 obligeant Mesdames et Messieurs les walis, lorsque la situation sanitaire l'exige, de procéder au confinement partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs localités, communes ou quartiers connaissant des foyers ou des clusters de contamination », a conclu le communiqué.

APS

L'ÉDITION DE DJAZAGRO 2020 REPORTÉE À AVRIL 2021

Le baromètre de l'industrie agroalimentaire en Algérie

Reconnu comme un salon très professionnel, la prochaine édition de Djazagro devait avoir lieu du 21 au 24 septembre 2020 au Palais des expositions de la Safex à Alger, et devait accueillir plus de 700 exposants et 20 000 visiteurs.

PAR AMAR AOUIMER

"Nous gardions depuis des semaines les yeux rivés sur le plan de déconfinement de l'Algérie dans l'espoir de confirmer la tenue de Djazagro fin septembre 2020. Les dernières communications ne vont malheureusement pas en ce sens et confirment plutôt la fermeture des frontières jusqu'à nouvel ordre", soulignent les responsables de l'organisation de cette manifestation économique et commerciale de grande envergure.

"La sécurité de chacun étant notre priorité absolue, cette absence de visibilité sur la situation sanitaire et logistique à moins de 3 mois de l'événement ne nous permet pas de le préparer sereinement.

C'est, donc, avec regret que nous avons pris la décision de reporter la prochaine édition de Djazagro, mais nous serons ravis d'accueillir les professionnels de nouveau du 5 au 8 avril 2021, en espérant vivement que ces dates seront propices à la reprise des affaires", ajoutent les promoteurs de cet événement.

Djazagro c'est le salon professionnel de la production agroalimentaire

Depuis 2003, il a lieu tous les ans à Alger, et rassemble tous les acteurs algériens et internationaux de la filière agroalimentaire. Depuis sa création, Djazagro a gagné en notoriété, augmentant chaque année le nombre de sociétés exposantes en même temps que le nombre de visiteurs.

Reconnu comme un salon très professionnel, la prochaine édition devait avoir lieu du 21 au 24 septembre 2020 au Palais des expositions de la Safex à Alger, et devait accueillir plus de 700 exposants et 20 000 visiteurs.

Cap sur l'exportation des produits made in Algeria

« L'industrie agroalimentaire en Algérie s'oriente de plus en plus vers l'export, tout en restant une porte d'entrée pour toute entreprise étrangère qui souhaite pénétrer le marché africain. Djazagro 2020 abordera l'évolution de l'industrie agroalimentaire algérienne en détail à travers le thème principal du salon : "Pour une alimentation saine et durable" », précise cette même source. Adepta organise Pavillon France pour la 18e édition de ce salon, rendez-vous incontournable des professionnels de l'agro-industrie.

Les denrées alimentaires sont le premier poste d'importation de l'Algérie. Pour réduire cette facture, le gouvernement algérien incite ses entreprises à produire et transformer localement. Il subventionne ainsi la création d'entreprises et a interdit l'importation de certains produits : viandes, lait, yaourt, concentrés de tomates, etc. Cette interdiction offre des opportunités aux équipementiers français de la transformation. Le renforcement du secteur agroalimentaire algérien passera nécessairement par l'acquisition de nouveaux équipements plus performants. De plus, pour satisfaire les exigences d'une classe moyenne sensible à la qualité des produits, les industriels algériens doivent se moderniser et garantir des standards en matière de traçabilité, chaîne du froid, conditionnement, conformes aux normes internationales. Les entreprises françaises bénéficient d'une bonne réputation en Algérie. Elles ont une place à prendre sur ce marché, indique cette même source.

23% de la population active travaillent dans le secteur agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire occupe 23% de la population active en Algérie, selon des experts et des spécialistes. Lors dune journée de réflexion sur les stratégies et l'entreprenariat dans le secteur agroalimentaire, les experts ont souligné que "ce secteur recense au total 1,6 million de personnes, soit 23% de la population active, au niveau de 23.000 entreprises, dont 300 publiques".Il s'agit d'un secteur stratégique pour l'économie algérienne, car il génère des milliers d'emplois en créant des richesses, notamment par le biais des petites et moyennes entreprises.

Après le secteur des hydrocarbures, l'agroalimentaire emploie, donc, des centaines de milliers de travailleurs et occupe une place centrale dans le produit intérieur brut du pays.

Abordant le thème "l'agroalimentaire en Algérie, entre la préservation d'une sécurité alimentaire et la pérennité", un expert a fait savoir qu'en moyenne, 45% du budget familial sont consacrés à l'alimentation, alors que les familles moins aisées consacrent plus de 50% à cette fin, sachant que 75% des besoins alimentaires sont importés en raison de l'insuffisance de la production agricole. Entre autres entraves à l'industrie agroalimentaire, il a cité le modèle de consommation qui ne cadre pas avec les potentialités réelles existantes dans le secteur agricole, une certaine complexité et délicatesse de la ration alimentaire (penchant sur les céréales, sucre, café et huile) et l'insuffisance des entreprises spécialisées dans le domaine agroalimentaire.Pour lui, l'élasticité de la demande et celle de l'offre peuvent relancer ce secteur en Algérie, faisant savoir que les pouvoirs publics ont effectué une autoévaluation du domaine, relancé le centre technique dédié aux industries agroalimentaires et insisté sur la vulgarisation et la sensibilisation autour de la sécurité alimentaire.

Un autre intervenant de Montpellier (France) a mis l'accent, dans sa communication intitulée "Quel positionnement stratégique pour les entreprises agroalimentaires méditerranéennes ?", sur le paramètre de la durabilité dans cette stratégie. La malnutrition, l'instabilité des prix, les changements climatiques et l'asymétrie dans le partage de la valeur créée constituent autant de qualificatifs pour le secteur agroalimentaire mondial, a-t-il indiqué, faisant savoir que les produits méditerranéens ou diète méditerranéenne sont reconnus mondialement.

A. A.

FONDS POUR FINANCER LES START-UP DANS LES PROCHAINS JOURS

Moyen idéal pour les accompagner durant leur parcours économique

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid, a révélé que le Fonds d'investissement visant à financer les start-up deviendra effectif dans les prochains jours.Visitant une exposition de start-up dans l'incubateur de l'université de M'sila, le ministre a affirmé que ce Fonds sera "opérationnel au cours des prochains jours et apportera le soutien nécessaire aux start-up et œuvrera à les accompagner durant leur parcours économique".

El Mahdi Oualid a ajouté que la création d'une plate-forme numérique par le ministère délégué dont il a la charge "constituera un lien entre les opérateurs et les acteurs du domaine", assurant que celle-ci sera "bientôt" opérationnelle.

Le ministre délégué a salué, par ailleurs, le rôle des incubateurs de start-up activant dans les universités en tant que "source importante de l'économie de la connaissance", révélant que "son département ministériel délégué se concentre actuellement sur l'amélioration de l'aspect juridique relatif à la promotion des start-up afin de l'adapter aux spécificités de ces entreprises".

Il a fait savoir, en outre, que "le nouveau système juridique permettra de promouvoir la recherche scientifique en créant des entreprises de recherche dans tous les domaines d'activité".

Cette annonce a été faite après avoir reçu des explications sur l'activité de l'incubateur de start-up de l'université de M'sila, qui a réussi depuis 2017 à former plus de 700 chefs d'entreprise en leur délivrant un certificat en management d'affaires, après une période de formation dispensée au-delà du master. Dans ce même contexte, le recteur de l'université de M'sila, Kamel Bedari, a indiqué que "le travail de l'incubateur local des entreprises se focalise actuellement sur l'évaluation de trois années de formation dans le domaine du management d'affaires afin de déceler les lacunes et les difficultés auxquelles sont confrontés les patrons de start-up sur le terrain".

Au cours d'une séance de travail tenue dans la salle Ibn El Haytham du pôle universitaire de M'sila en présence de nombreux porteurs de projets, le ministre délégué a fait état de "l'introduction d'une méthodologie visant à améliorer les performances des start-up en élaborant un ensemble de textes juridiques relatifs à la promotion de ce type d'entreprises, en plus d'accompagner les porteurs de projets sur le plan juridique, financier et fiscal en sus de l'allègement des charges".

El Mahdi Oualid a appelé, en ce sens, les jeunes à dévoiler leurs capacités et compétences pour accéder à l'économie de la connaissance en maîtrisant les technologies de pointe, seul moyen, selon lui, de valoriser leurs innovations comparables à celles des pays développés dans ce domaine. A l'issue de sa visite à M'sila, le ministre délégué auprès du Premier ministre en charge de l'Economie de la connaissance et des Start-up, a exhorté les représentants des médias à mettre en valeur les potentialités des start-up et à les faire connaître, tout en soulignant la dimension créative caractérisant ce type d'économie moderne.

R. E.

YÉMEN

Les séparatistes du Sud se réconcilient avec le gouvernement

Le porte-parole du Conseil de transition du sud a annoncé, mercredi, sur Twitter que les séparatistes renoncent à leur autonomie dans le Sud du Yémen. Ils se disent prêts à mettre en oeuvre l'accord de Riyad, signé en novembre 2019.

Au Yémen, les séparatistes renoncent à leur autonomie dans le Sud du pays et se sont dit prêts à mettre en oeuvre un accord de paix, a annoncé mercredi 29 juillet sur Twitter le porte-parole du Conseil de transition du sud (STC), Nizar Haitham. L'Arabie saoudite a confirmé avoir proposé un plan pour "accélérer" la mise en oeuvre de l'accord de Riyad de 2019, a commenté l'agence de presse officielle saoudienne. Le plan prévoit que le Premier ministre yéménite forme un nouveau gouvernement d'ici à 30 jours, ainsi que la nomination d'un nouveau gouverneur à Aden, la capitale du sud, où sont basés les séparatistes. "Une fois (le plan) mis en oeuvre, le gouvernement devrait commencer son travail à Aden et superviser l'achèvement de la mise en oeuvre de l'accord de Riyad", a indiqué l'agence SPA, citant une source officielle. Le gouvernement yéménite a salué cette annonce par la voix de son porte-parole, Rajeh Badi, qui a exprimé l'espoir d'un "début sérieux et véritable" pour la mise en oeuvre de l'accord de Riyad. Le président Abd Rabbo Mansour Hadi, qui vit en exil dans la capitale saoudienne, a annoncé la nomination d'un nouveau commandant de police et d'un nouveau gouverneur à Aden.Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, exilé en Arabie saoudite, avait exhorté fin juin les séparatistes à "mettre fin à l'effusion de sang" et à respecter un accord de partage du pouvoir, lors de sa première prise de parole depuis leur déclaration d'autonomie du Sud en avril. Le conflit entre le gouvernement et les séparatistes du STC, en principe alliés contre les rebelles Houthis, représente une guerre dans la guerre au Yémen.

Des observateurs déployés pour surveiller la trêve en juin

Les efforts de l'Arabie saoudite "ont conduit le gouvernement yéménite et le Conseil de transition du sud à accepter le mécanisme proposé pour mettre en oeuvre l'accord de Riyad", s'est félicité le vice-ministre saoudien de la Défense, le prince Khalid bin Salman, sur Twitter. L'obtention de ce consensus "montre qu'il est possible de résoudre les dissensions au Yemen à travers le dialogue, sans recours à la force", a ajouté le prince saoudien.
L'accord dit "de Riyad" a été signé en novembre 2019 et prévoit un partage du pouvoir dans le sud du Yémen entre le gouvernement et les séparatistes. Mais ses dispositions n'ont quasiment pas été mises en place et ont vite été caduques. Fin juin, la coalition militaire menée par Riyad au Yémen avait déployé des observateurs saoudiens pour surveiller un cessez-le-feu décrété entre les forces pro-gouvernementales, qu'elle soutient, et les combattants séparatistes, après des accrochages dans le Sud.
Cette guerre dans la guerre a rendu encore plus complexe un conflit qui, en cinq ans, a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué, selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), la pire crise humanitaire en cours dans le monde au Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabique.

EN AFGHANISTAN

Taliban et gouvernement s'accordent sur un cessez-le-feu pour l'Aïd al-Adha

Les Taliban ont décrété, mardi, une trêve de trois jours, que le gouvernement afghan a ordonné aux forces de sécurité de respecter, à l'occasion de la fête de l'Aïd al-Adha qui commencera vendredi. Des pourparlers de paix "directs" pourraient reprendre au courant de la semaine prochaine.
Longtemps ajournées, les négociations de paix en Afghanistan entre le gouvernement et les Taliban pourraient finalement commencer dès la semaine prochaine, a avancé mardi 28 juillet le président Ashraf Ghani, qui a donné son aval à une courte trêve décrétée par les insurgés.
Ce cessez-le-feu devrait entrer en vigueur dès vendredi, le jour du début de l'Aïd al-Adha, la fête du Sacrifice traditionnellement marquée par des réunions familiales.
"Tous les Moudjahidines (...) ont pour ordre de ne pas mener d'opérations contre l'ennemi pendant les trois jours et nuits de l'Aïd al-Adha", a précisé le porte-parole des Taliban Zabihullah Mujahid, dans un communiqué. Mais toute éventuelle attaque de "l'ennemi" donnera lieu au recours à la force en réponse, a-t-il mis en garde. Peu de temps après, le gouvernement afghan a "ordonné à toutes les forces de sécurité et de défense de respecter le cessez-le-feu", selon Sediq Sediqqi, le porte-parole du président Ghani. Toutefois, a-t-il ajouté, celles-ci devront "répliquer si les Taliban attaquent nos forces ou notre peuple".

Des négociations planifiées dès la fin de l'Aïd

Les États-Unis, qui espèrent une telle percée depuis qu'ils ont signé leur accord historique avec les Taliban fin février après plus de 18 années de guerre, ont "salué les annonces" et appelé à lancer "rapidement" les négociations inter-afghanes.
L'annonce de cette deuxième suspension des combats de la part des rebelles en un peu plus de deux mois est intervenue après que le chef de l'État a déclaré, le même jour, espérer l'ouverture de pourparlers de paix "directs" avec eux "dans une semaine".Dès la semaine dernière, les Taliban avaient fait savoir qu'ils étaient prêts à entamer des discussions avec le gouvernement de Kaboul dès la fin de l'Aïd.

Dans l'attente de la libération de 5 000 prisonniers Taliban

Ces négociations inter-afghanes devaient initialement se dérouler à partir du 10 mars, mais cette date a été dépassée en raison d'une situation politique confuse à Kaboul et d'une stagnation du processus d'échange des prisonniers, dont l'achèvement est exigé en tant que préalable par les rebelles. L'accord du 29 février entre les États-Unis et les Taliban prévoit en effet la libération par le gouvernement afghan de 5 000 insurgés et celle par ces derniers de 1 000 membres des forces de sécurité."Pour démontrer l'engagement du gouvernement envers la paix, la République islamique achèvera bientôt la libération de 5 000 prisonniers Taliban", avait auparavant affirmé le chef de l'État dans une allocution au palais présidentiel.
Kaboul a libéré la plupart de ces 5 000 détenus, mais assure que certains Taliban sortis de prison retournent sur le champ de bataille.

Des précédents cessez-le-feu de courte durée

Ashraf Ghani a, en outre, exhorté les insurgés à accepter "un cessez-le-feu permanent et complet" pendant la durée des pourparlers destinés à tenter d'en finir avec presque 19 ans de guerre en Afghanistan. "La balle est maintenant dans le camp des Taliban et de la communauté internationale."
Les rebelles avaient déjà décrété un cessez-le-feu de trois jours en mai à la fin du mois sacré du ramadan. Les troupes gouvernementales avaient également observé cette trêve, mais celle-ci avait vite été rompue, avec la reprise d'attaques sanglantes par les Taliban. Résultat, 3 500 militaires tués en cinq mois, d'après les autorités, qui font en outre état de la mort de 775 civils.
Un premier cessez-le-feu, le seul autre depuis que le conflit a éclaté en 2001, avait été décrété en juin 2018 et avait lui aussi été de courte durée.

LIGUE 1

L'USMA aurait trouvé son futur entraîneur

C'est presque officiel, l'USM Alger serait tombée d'accord avec un entraîneur étranger pour diriger l'équipe à partir de la saison prochaine. La direction du club veut d'abord régler quelques petits détails avant de dévoiler son identité.

PAR MOURAD SALHI

Le directeur général de l'USM Alger, Abdelghani Haddi, avoue que les discussions sont toujours en cours avec un entraîneur étranger, soulignant qu'il restait quelques détails à régler avant de dévoiler son identité. "Les discussions sont toujours en cours avec un entraîneur étranger pour diriger l'équipe la saison prochaine. Il reste quelques détails à régler pour pouvoir annoncer son arrivée d'une manière officielle.

Pour le moment, nous préférons ne pas en dire plus par souci de préserver le cachet confidentiel des négociations. Tout sera clair dans les prochains jours", a indiqué le directeur général du club de Soustara.

De son côté, le directeur sportif des Rouge et Noir, Antar Yahia, confirme que les négociations avec le futur entraîneur sont au dernier stade. L'ancien international algérien qui a entamé officiellement sa mission avec l'USMA confirme que le technicien corse François Ciccolini est bel et bien le futur entraîneur. Cet entraîneur avait déjà exercé en Algérie, avec, notamment, la JS Kabylie et le NA Hussein Dey.

Le directeur sportif de l'USMA a commencé déjà à prendre attache avec les joueurs. Certains sont officiellement appelés à trouver un autre club, à l'image de Meftah Rabai. "Meftah est en fin de contrat, il n'a pas été libéré. Seulement, la direction ne l'a pas invité à prolonger son bail, je le considère comme un joueur qui a admirablement marqué son passage à l'USMA. Il n'a jamais failli à sa mission en mouillant son maillot à chaque fois. Mais le mouvement arrivées-départs fait partie de la vie d'un club, c'est une histoire de destin", a expliqué le directeur général de l'USM Alger, Abdelghani Haddi.

Concernant le milieu de terrain défensif Hamza Koudri et le gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche il explique : "Ces deux joueurs font toujours partie de l'effectif, nous n'allons pas chambouler l'équipe. Notre priorité est de préserver l'ossature, tout en engageant de nouveaux joueurs capables d'apporter un plus, selon les besoins définis. Le directeur sportif Antar Yahia est en train de travailler dans ce sens."

Invité à intégrer le futur staff technique de l'équipe, l'actuel entraîneur de l'USMA, Mounir Zeghdoud, successeur de Dziri Billel en mars dernier, a refusé la proposition qui lui a été faite par la direction.

"Sur le plan contractuel, Zeghdoud occupe toujours le poste d'entraîneur jusqu'à la fin de la saison. En tant qu'ancien joueur qui avait marqué son passage à l'USMA, nous lui avons proposé l'idée de faire partie de la composante du futur staff technique, mais il a refusé pour des raisons personnelles. Nous respectons son choix", a expliqué le même responsable.

Ce dernier confirme que rien ne se fait au hasard et la direction ne lésine sur aucun moyen pour permettre au club d'amorcer une nouvelle étape de son histoire. "La nouvelle direction ne ménage aucun effort pour d'abord régler les dossiers en suspens, mais également se projeter sur l'avenir, et la nécessité de réaliser notre projet sportif, dont le fameux centre de formation", a-t-il indiqué.

M. S.

VERTS

Brahimi veut revenir à Porto

Auteur d'une magnifique saison avec Al Rayyan au Qatar, Yacine Brahimi voudrait déjà quitter le Qatar et faire son retour au Portugal selon TVi24.

Selon les informations du média lusitanien, le meneur de jeu algérien ne serait pas content du niveau du football au Qatar et souhaite déjà quitter son club pour faire son retour au Portugal et au FC Porto. Le meneur international algérien aimerait travailler une nouvelle fois avec l'entraîneur portugais Conceição selon la même source.

Le joueur qui a 30 ans, se trouve dans le viseur de quelques autres clubs, dont Al Nasr en Arabie Saoudite, comme l'ont indiqué les médias saoudiens il y a quelques mois.

FRANCE

Guendouz et Ghezzali quittent Saint-Etienne

En quête d'un remaniement sportif après une saison difficile, l'AS Saint-Étienne vient de lancer son mercato. La direction stéphanoise, emmenée par son manager général Claude Puel, vient ainsi d'annoncer le départ de plusieurs de ses joueurs, parmi eux, les deux Franco-algériens Alexis Guendouz (24 ans) et Lamine Ghezali (21 ans). De retour de deux prêts successifs à Pau (National 1, D3), le gardien de but Alexis Guendouz devrait s'engager avec l'USM Alger. Il devrait, de fait, être libéré de sa dernière année de contrat, afin de pouvoir partir libre. À noter que l'ASSE va conserver une partie des droits de son joueur et profiter d'une potentielle revente.

Le milieu droit Lamine Ghezali, prêté, quant à lui, à Châteauroux la saison dernière, va s'engager avec le Sporting Club de Lyon (National 1). Le montant du transfert est estimé à un peu plus de 500.000 euros, pour celui qui n'a disputé que neuf rencontres avec La Berrichonne en Ligue 2 française.

GHEZZAL

Un retour salvateur

Après un début de saison compliqué, Rachid Ghezzal a finalement réussi à retrouver des sensations positives, visibles depuis la reprise du football en Italie. Le milieu de terrain algérien a ainsi pu trouver les faveurs de Giuseppe Iachini et intégrer le système de jeu mis en place par le technicien de la Fiorentina.

Peu utilisé en première partie de saison, le joueur prêté par Leicester n'a, en effet, disputé que 12 rencontres en sept mois de compétition. Son rendement ne réussit pas à convaincre l'encadrement technique florentin, entrecoupé d'une adaptation compliquée à la Serie A.

La suspension effective du Championnat au mois de mars semble, donc, avoir permis à Rachid Ghezzal de revenir en forme optimale, comme le prouvent ses performances. Son temps de jeu s'élève à 354 minutes, toutes compétitions confondues avant l'arrêt de la saison, contre 449 minutes depuis le mois de juin. La rotation de l'effectif, due à l'enchaînement des matchs, influence de manière évidente l'augmentation de son temps de participation aux rencontres mais témoigne de la confiance qui lui est accordée.

Cette fin de saison peut ainsi permettre à l'international (16 sélections/1 but) de retrouver le niveau qui était le sien à l'Olympique Lyonnais ou à l'AS Monaco et s'engager avec un nouveau club durant le mercato. Arrivé à maturité, il ne manque que la stabilité sportive à Rachid Ghezzal pour s'installer au plus haut niveau.

AMICAL

Saâdi buteur face à Montpellier

En match amical pour préparer la nouvelle saison, Strasbourg s'est imposé sur le score de 2-1 face à l'équipe de Montpellier, grâce à l'attaquant international algérien Idriss Saâdi.

Le joueur, qui était prêté la saison dernière au Cercle de Bruges, a fait son apparition avec le onze de la deuxième période et il a réussi à donner l'avantage pour son équipe à la 70e minute après avoir demandé le ballon en profondeur dans une contre-attaque, avant de remporter son face-à-face avec le gardien.

De son côté, l'autre attaquant international algérien Andy Delort était, lui, titulaire avec Montpellier avant de céder sa place à la mi-temps.

ROBIN DES BOIS, LA VÉRITABLE HISTOIRE

21h00 W9

Robin des Bois est un sale type. Lui et son compère Tuck ont une éthique très claire dans la vie : ils ne volent que les pauvres, les femmes ou les vieux. Le reste ? Trop risqué. Mais même les sales types ont des rêves, et le leur est de racheter la maison close la plus courue de la ville, le Pussycat. Robin, que rien n'arrête lorsqu'il s'agit de s'enrichir, décide alors d'aller chercher l'argent là où il se trouve et projette de dévaliser la caisse des impôts de Nottingham

S.W.A.T ACTE 2

21h00 8

Voici plusieurs mois que Lauren Tucker a été enlevée par un groupe militant marchant sur les traces de l'ALS, les ravisseurs de Patty Hearst en 1974. Hondo est mal dans sa peau et Deacon jongle entre plusieurs missions pour nourrir sa famille. Une série d'enlèvements simultanés replonge l'équipe du S.W.A.T. dans les événements qui ont mené à la fuite de Cinque, le leader du groupe. Déterminé à ne pas le laisser s'échapper une seconde fois, Hondo entend bien exiger l'excellence de la part de son équipe, quitte à les secouer un peu trop. Luca est nostalgique de l'époque où son père et ses collègues se retrouvaient chez Charlie's

LA COURSE DES CHAMPIONS

21h00 2

En pleine ville, de nuit, dans l'enceinte du Stade de France, va se dérouler une course-poursuite entre un coureur amateur et un véritable champion. Le coureur amateur doit franchir cinq obstacles spectaculaires qui peuvent lui rapporter de 2500 à 50000 euros. S'il termine le parcours, il pourra alors tenter l'ultime challenge et ses 100000 euros. Mais l'obstacle le plus difficile est derrière lui... Deux minutes après son départ, c'est au champion d'entrer en scène. La mission de ce dernier : poursuivre le coureur, le rattraper et le mettre définitivement hors jeu. Des célébrités participeront à l'émission et joueront pour des associations

DISPARUE

21h00 3

Le corps retrouvé dans le lac est identifié, il s'agit bien de Léa. Chris, la cousine de Léa, choquée par sa mort, se rapproche de Florence, Julien, Thomas et de la petite Zoé. Molina, lui, apprend que Léa avait caché un autre secret à tout le monde... Et aidé de Julien, il découvre qu'un des témoins a menti en prétendant ne pas être allé au Loft Club le soir de l'anniversaire de Léa

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

THE KILLING MERCREDI 19 NOVEMBRE

21h00 arte

Sarah et Jan découvrent les restes d'un cadavre dans le canal au bord de la forêt. Tout porte à croire qu'il s'agit du corps de Mette, disparue il y a quinze ans. Les soupçons se portent sur Vagn Skaerbaeck, qui travaillait pour une entreprise de déménagement à laquelle la jeune femme avait fait appel. Pendant ce temps, la lutte sans merci entre Troels et Bremer se poursuit

SHERLOCK LE DERNIER PROBLÈME

21h00 4

Sherlock Holmes et John Watson ont découvert le plus grand secret de Mycroft : il a caché l'existence d'Eurus Holmes, leur soeur, psychopathe à l'intelligence redoutable. La mémoire de Sherlock a fait un blocage complet sur l'existence de cette soeur qui l'a traumatisé dans son enfance. Le détective décide de la confronter dans sa prison, espérant débloquer ses souvenirs, mais Eurus l'attend. La jeune soeur des Holmes a préparé un piège à ses frères, avec l'aide posthume de Jim Moriarty

LES COPAINS D'ABORD

21h00 M6

Les Capellin et les Binarelli, voisins de palier, sont obligés de quitter leur appartement. Déterminés à rester ensemble, ils se lancent dans un concours d'habitat participatif pour construire l'immeuble de leur rêve. Ils n'ont que quelques jours pour trouver leurs futurs voisins, un architecte et leur financement

LES EX

21h00 TF1

Si Paris est la ville des amoureux, elle est aussi celle... des ex ! Antoine n'ose plus s'engager, Didier regrette son ex-femme, le père Laurent doit célébrer le mariage de son ex Julie, Serge est harcelé par Lise, l'ex de sa petite amie du moment, tandis que Greg se console avec le chien... de son ex ! Autant de personnages dont les vies se télescopent dans un joyeux désordre et qui pourraient bien retomber amoureux ! Mais de qui ? Qu'ils les obsèdent ou qu'ils adorent les détester, difficile pour eux d'oublier leurs ex !

MIDI Quotidien national d'information Libre
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4057 | Jeudi 30 Juillet 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h09
Dohr	12h54
Asr	16h43
Maghreb	20h00
Icha	21h32

CORONAVIRUS

660.787 DÉCÈS CONFIRMÉS DANS LE MONDE

La pandémie de coronavirus a fait au moins 660.787 morts dans le monde, depuis que le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi, à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 16.769.080 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués, dans 196 pays et territoires, depuis le début de l'épidémie, dont au moins 9.555.900 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de mardi, 6.307 nouveaux décès et 244.718 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.592 nouveaux morts, le Brésil (921) et le Mexique (854).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché, tant en nombre de morts que de cas, avec 149.260 décès pour 4.352.304 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 1.355.363 personnes ont été déclarées guéries.

Les autres pays les pays les plus touchés sont le Brésil, avec 88.539 morts pour 2.483.191 cas, le Royaume-Uni avec 45.878 morts (300.692 cas), le Mexique, avec 44.876 morts (402.697 cas), et l'Italie, avec 35.123 morts (246.488 cas).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), a dénombré un total de 84.060 cas (101 nouveaux entre mardi et mercredi), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 78.944 guérisons.

L'Europe totalisait mercredi à 11H00 GMT, 208.919 décès pour 3.116.136 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 188.718 décès (4.527.911 cas), les Etats-Unis et le Canada 158.200 décès (4.467.181 cas), l'Asie 59.913 décès (2.641.771cas), le Moyen-Orient 26.334 décès (1.123.083 cas), l'Afrique 18.496 décès (875.652 cas), et l'Océanie 207 décès (17.350 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes, et des informations de l'Organisation mondiale de la santé.<

IL POINTE UN ENJEU "TRÈS POLITIQUE"

TRUMP DÉFEND À NOUVEAU L'UTILISATION DE L'HYDROXYCHLOROQUINE

Le président américain, Donald Trump, a défendu à nouveau mardi l'utilisation de l'hydroxychloroquine, un médicament antipaludique, dans le traitement contre le COVID-19, prôné notamment par l'infectiologue français, Didier Raoult. Apportant son propre témoignage, lors de sa prise d'hydroxychloroquine au printemps, Trump a souligné que "*C'est sans danger. Elle ne cause pas de problèmes. Je n'ai pas eu de problème. Je n'ai eu absolument aucun problème*", a-t-il soutenu mardi en conférence de presse, ajoutant que *"Ca ne m'a rien fait, et espérons-le, elle ne fera aucun mal à personne"*.

Rappelant avoir pris l' hydroxychloroquine pendant 14 jours, le Président US explque que "*Beaucoup de médecins pensent que c'est extrêmement bon, et certaines personnes ne le pensent pas"*.

Et de lancer un véritable pavé dans la mare, assénant que "*Je pense que c'est devenu très politique",* sans aller plus loin, mais confortant, en cela, l'avis, maintes fois répété de Didier Raoult, le professeur par lequel la controverse est arrivée. A noter, que les USA enregistrent, à ce jour, le bilan le plus lourd au monde, avec 4,5 millions de contaminations et 152.000 décès sur un pays qui compte quelques 300 millions habitants.

Il serait utile de rappeler qu'en Algérie, les autorités avaient tôt fait d'adopter le protocole de soins par l'hydroxychloroquine.

FOOTBALL

Le titre de Champion d'Algérie attribué au CRB

Le Chabab Riadhi de Bélouizdad (CRB), est déclaré officiellement Champion d'Algérie pour la saison 2019/2020, par le Bureau de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni hier mercredi, pour trancher définitivement sur le sort de la compétition. En fait, la consécration du CRB n'est plus une surprise depuis mardi, dès lors que la majorité des membres de l'Assemblée générale de la FAF, consultés par écrit par Zetchi, avaient plébiscité la troisième proposition. Une troisième proposition, qui consiste à attribuer le titre de champion au club classé en tête, à l'interruption de la compétition pour cause de Covid-19, et dans le même temps, les trois premiers clubs de la Ligue 2 accéderont à la Ligue 1, qui ne connaîtra pas non plus de relégation des trois derniers clubs.

AVEC MOULT RESTRICTIONS SANITAIRES LIÉES À LA COVID-19

Début du grand pèlerinage de La Mecque

Les fidèles musulmans, sélectionnés pour le Hadj, ont entamé hier, le grand pèlerinage de La Mecque, qui se tient cette année dans des conditions sanitaires rigoureuses pour cause de pandémie de coronavirus. Par petits groupes, menés chacun par un guide, les fidèles ont entamé les rites du pèlerinage, en procédant à sept circonvolutions autour de la "Kabaa", au cœur de la Grande mosquée de La Mecque, selon des images en direct des télévisions saoudiennes. Portant un masque et se tenant à distance les uns des autres, ces pèlerins ont tourné en file indienne, autour de la construction cubique vers laquelle se tournent les musulmans du monde entier pour leurs prières, sous l'œil vigilant de policiers et autres officiels. Le contraste était saisissant entre ces petits groupes, perdus au milieu de l'immense mosquée, et la foule habituelle de pèlerins qui remplissent d'un flot incessant la Grande mosquée, tous les ans à la même occasion. La presse étrangère n'a pas été autorisée, cette année, à couvrir ce qui est généralement un événement médiatique mondial. Ryad a indiqué, que seulement un millier de pèlerins résidant dans le Royaume seraient autorisés cette année, les médias locaux faisant état de quelque 10.000, soit une infime fraction des 2,5 millions de fidèles ayant accompli les rites en 2019.

ART, POLITIQUE ET CHARITÉ

Un Banksy rapporte 2,4 millions d'Euros à un hôpital en Palestine occupée

Ce mardi, le street artiste britannique Banksy met en vente un triptyque de peintures, sur la crise migratoire, au profit d'un hôpital pour enfants de Bethléem en Cisjordanie.

Cette œuvre, d'abord exposée à Bethléem depuis sa création en 2017 dans l'hôtel "The Walled Off", ouvert par l'artiste lui-même, a été vendue aux enchères ce mardi pour un prix de 2,2 millions de livres (2,4 millions d'euros) rapporte la maison d'enchères londonienne Sotheby's, chargée de la vente. Les trois peintures composant l'œuvre constituent une réponse de l'artiste à la crise migratoire qui frappe l'Europe depuis les années 2010. Ce dernier a *"pris trois vieilles toiles romantiques qui représentaient des paysages marins du XIXe siècle"*, qu'il a ensuite parsemé de *"gilets de sauvetage ou de bouées abandonnées"*, explique Sotheby's dans un communiqué. L'artiste n'en est pas à son coup d'essai. En effet, il avait peint en 2015 un portrait de Steve Jobs, cofondateur d'Apple et fils d'un migrant syrien, sur le mur d'un camp de réfugiés à Calais dans le nord de la France. Il a aussi réalisé en 2019, à la Biennale de Venise, le pochoir d'un enfant en gilet de sauvetage tenant une fusée de détresse rose.Banksy a annoncé qu'il renverserait l'intégralité des bénéfices à l'hôpital BASR de Betléem, afin d'aider à financer une nouvelle unité de prise en charge des AVC et à acheter des équipements pour la rééducation d'enfants.

O. M